

RAPPORT DE MANDATURE 2020-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20260303-2026-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Le présent rapport de mandature 2020-2026 a pour objectif de présenter aux élus communautaires un bilan structuré et partagé de l'action menée par la Communauté de communes Marana Golo au cours du mandat. Élaboré par les services, il retrace les politiques publiques mises en œuvre, les projets conduits et les résultats obtenus, dans un contexte marqué par de fortes contraintes financières, réglementaires et organisationnelles. Ce document constitue un outil d'aide à la décision et de réflexion stratégique, permettant d'apprécier le chemin parcouru, d'identifier les dynamiques à l'œuvre et de nourrir les perspectives à venir pour le territoire.




**DIRECTION
GENERALE
DES SERVICES
A.FILIPPI**

Structurer la gouvernance et affirmer les compétences

- Étude menée avec l'IRA sur la refondation de la gouvernance communautaire
- Clarification du rôle stratégique des élus
- Définition d'une méthode de travail partagée
- Délibérations structurantes : Adoption du Plan local des itinéraires de randonnée (PLIRA) + Prise de compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

2020

Le temps des questions et des fondations

- Installation du nouveau conseil communautaire
- Mise en place des commissions thématiques
- Élaboration d'un premier organigramme fonctionnel
- Création du service GeMAPI

2021

2022

Une stratégie globale pour le territoire

- Engagement dans l'élaboration du Projet de Territoire
- Lancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Structuration de la régie eau et assainissement

2023

Affirmation et ambition collective

- 10e anniversaire de la communauté de communes
- Lancement d'une dynamique collaborative associant élus, agents et usagers
- Activation de nombreux leviers : Projet Alimentaire Territorial, CRTE, Écologie industrielle et territoriale, Transition énergétique

2024

Sécuriser les choix engagés

- Décisions structurantes sur la collecte et le tri des déchets (Finalisation de l'étude sur les PAV + Validation du PLPDMA)
- Fin du Contrôle de la Chambre régionale des comptes débuté en 2023

2025

2026

Le temps de la concrétisation

- Création de lignes de transport en commun + Finalisation et présentation du Plan Vélo
- Lancement des grandes études GEMAPI + Signature d'une DIG
- Présentation au grand public pour avis du PCAET

2020 : LE TEMPS DES QUESTIONS

UNE MANDATURE OUVERTE DANS UN CLIMAT D'INCERTITUDE

La nouvelle mandature débute en 2020 dans un contexte particulier : à la révolte des "Gilets jaunes" et, plus localement, à la crise des déchets, succède une pandémie mondiale (COVID).

La crise sanitaire s'inscrit dans une crise plus profonde encore, qui questionne notre rapport à la production, au travail, aux ressources, aux risques naturels et à la nature, ainsi que notre capacité collective — donc politique — à répondre à ces défis multiples.

Pour la CCMG, longtemps cantonnée aux compétences héritées du SIVOM et dont l'avenir est régulièrement interrogé, cette situation inédite constitue aussi une opportunité.

Les enjeux sont sommairement identifiés : agir **ENSEMBLE** pour renforcer la gouvernance et le rôle des élus, développer et consolider les compétences de la CCMG, et sécuriser durablement nos capacités d'action ainsi que nos marges de manœuvre financières.

- Installation du nouveau conseil communautaire, du président et des vice-présidents
- Mise en place des commissions thématiques
- Élaboration d'un premier organigramme fonctionnel
- Création du service Gestion des risques et protection des milieux naturels

2021 : STRUCTURER LA GOUVERNANCE ET AFFIRMER LES COMPÉTENCES

REDONNER TOUTE SA PLACE À L'ÉLU DANS LA DÉCISION

L'année 2021 marque une étape essentielle : replacer l'élu au cœur du processus décisionnel, fixer un cap politique clair et donner à l'administration les moyens d'agir dans un cadre stabilisé.

- Étude menée avec l'IRA sur la refondation de la gouvernance communautaire
- Clarification du rôle stratégique des élus
- Définition d'une méthode de travail partagée
- Délibérations structurantes : Adoption du PLIRA (Plan local des itinéraires de randonnée) + Prise de compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) – avril 2021

2022 : UNE STRATÉGIE GLOBALE POUR LE TERRITOIRE

PENSER LE TERRITOIRE DE MARANA GOLO À LONG TERME

La stratégie communautaire change d'échelle. Elle ne se limite plus à des actions sectorielles mais vise une vision globale, cohérente et partagée du développement territorial.

- Engagement dans l'élaboration du Projet de Territoire
- Lancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Structuration de la régie eau et assainissement avec la nomination d'une directrice de régie

2023 : AFFIRMATION ET AMBITION COLLECTIVE

“10 ANNI È ANCU DI PIÙ”

En 2023, la CCMG a célébré ses 10 ans. Cette année marque l'entrée dans une phase d'affirmation.

L'ambition est claire : construire le territoire de demain autour de valeurs partagées — attractivité, sobriété, résilience, mutualisation et citoyenneté.

- 10e anniversaire de la communauté de communes
- Lancement d'une dynamique collaborative associant élus, agents et usagers
- Installation d'un nouveau Directeur au sein de la ret embauche d'une ingénieure travaux au sein de la régie
- Activation de nombreux leviers avec l'embauche de cadres pour les thématiques suivantes : Mobilité, CRTE, Écologie industrielle et territoriale, Transition énergétique, Projet Alimentaire Territorial



2024 : SÉCURISER LES CHOIX ENGAGÉS

ARBITRAGES FORTS ET CONSOLIDATION DE LA TRAJECTOIRE COMMUNAUTAIRE

Le contrôle de la CRC valide les orientations stratégiques de la collectivité, tout en soulignant des fragilités sur les moyens mobilisés.

Cette période impose une remise en question salutaire. La trajectoire est jugée pertinente, mais elle appelle une montée en puissance opérationnelle.

- Décisions structurantes sur la collecte et le tri des déchets avec Finalisation de l'étude sur les PAV, Validation du PLPDMA et mise en place de la RS
- Continuité au niveau de la structuration des services avec l'arrivée d'un SIGISTE et d'un conseiller Numérique/Communication
- Fin du contrôle de la Chambre régionale des comptes (2023–2024)

2025-2026 : LE TEMPS DE LA CONCRÉTISATION

PASSER DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

L'intercommunalité entre dans une phase de réalisation et de stabilisation.

Les grands dispositifs engagés trouvent désormais une traduction opérationnelle.

- Lignes de transport en commun en phase de déploiement en plaine et dans le rural.
- Finalisation et présentation du Plan Vélo
- Lancement des grandes études GEMAPI avec signature d'une DIG
- Nomination d'un chargé de mission *Logement et Cadre de vie*
- Nouvelle étape franchie pour le PCAET avec sa présentation au public pour avis

UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES PRETE A L'ACTION : PLUS AGILE. PLUS ROBUSTE. PLUS OPERATIONNELLE !

Les recommandations de la Chambre régionale des comptes ont été, pour l'essentiel, mises en œuvre : PCAET, PLPDMA, provisions financières, PEP, PPI, redevance spéciale pour les professionnels, conventionnement avec le comptable public.

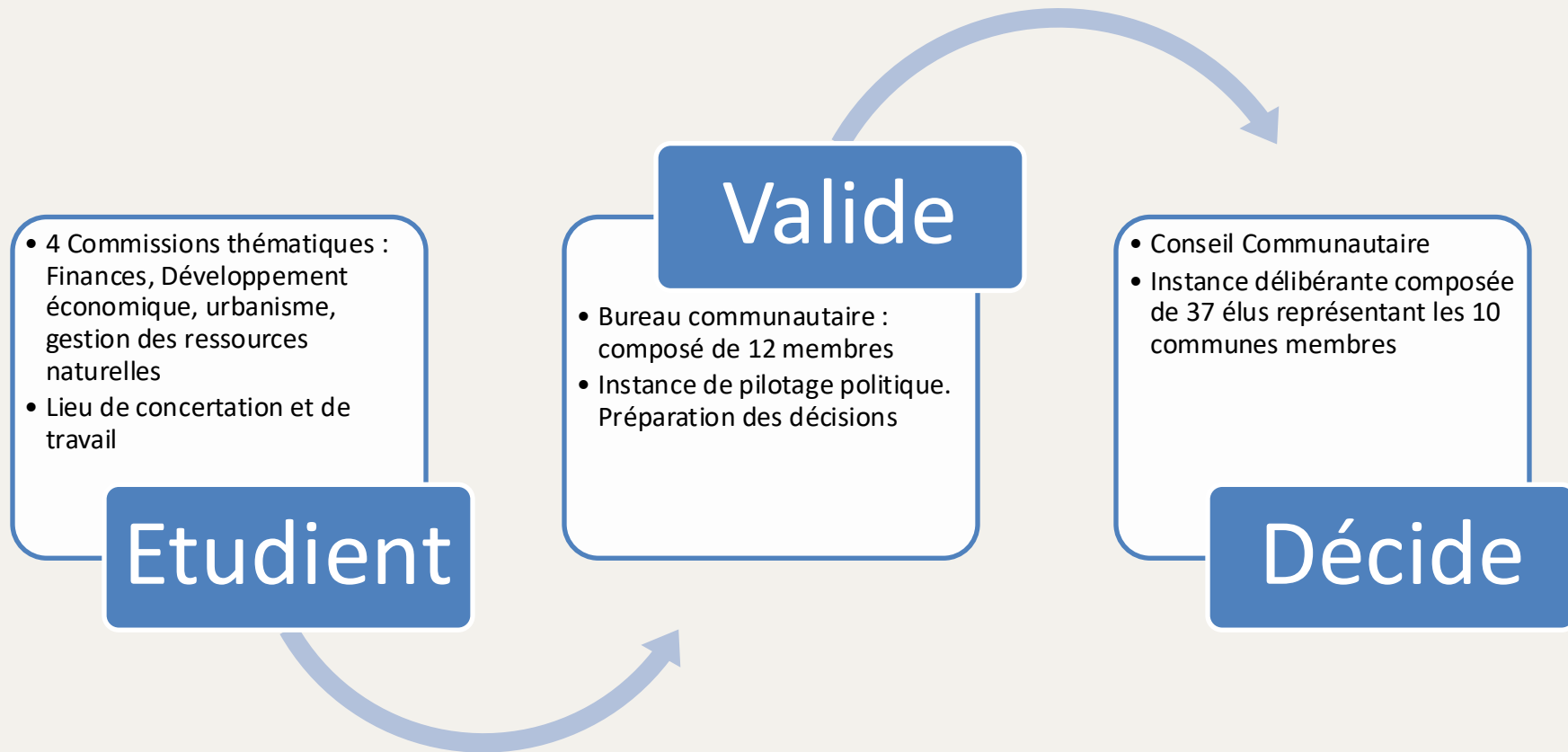
Si de nombreux défis demeurent, la CCMG dispose désormais d'une santé financière assainie, d'une capacité d'investissement retrouvée et d'un cadre stratégique stabilisé. Le temps est venu de traduire concrètement le projet de territoire dans le quotidien des habitants.

Je laisse désormais la parole aux services, afin qu'ils présentent plus en détail les actions menées au cours de cette mandature.



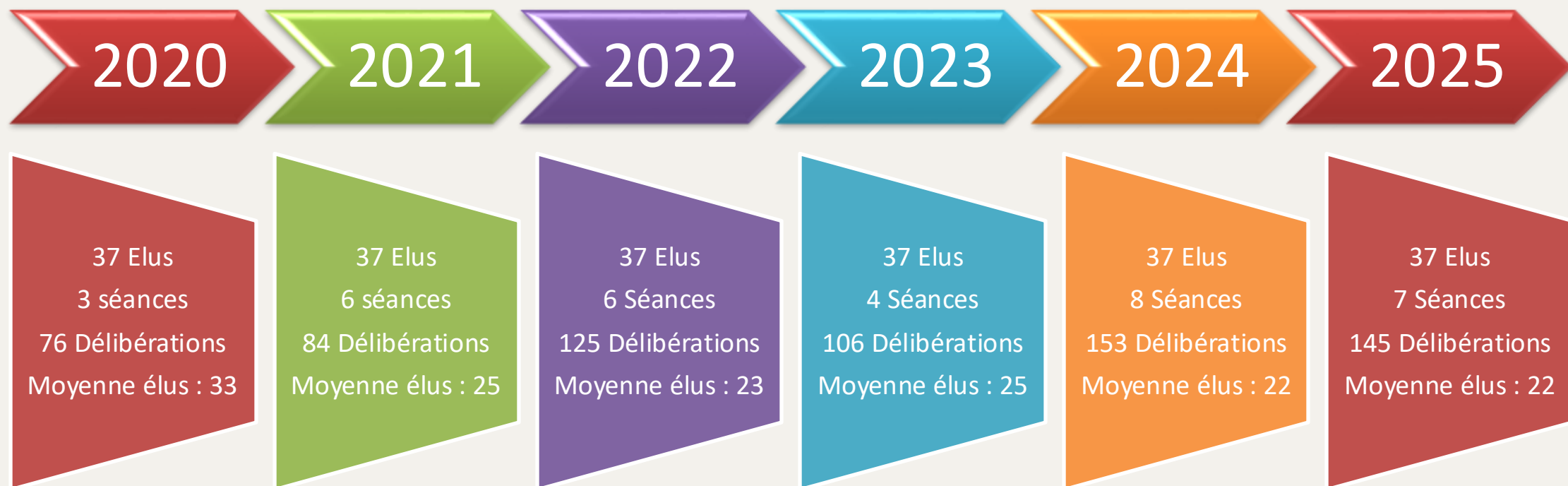
 **INSTANCES
COMMUNAUTAIRES
MC.GALEAZZI**

Le cadre de la mandature 2020-2026



Le Conseil communautaire : chiffres clés

Un espace central de décision et de débat démocratique



Le Bureau communautaire :

Un pilotage politique régulier : un lieu d'échanges et d'arbitrages



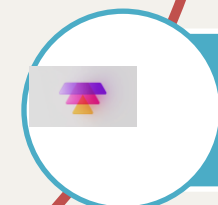
Le Président, 10 Vice-Présidents, 1 conseiller Délégué



14 Réunions sous la mandature



Coordination des politiques communautaires; suivi des projets structurants; préparation des séances du Conseil



Principales thématiques : Finances; développement économique, environnement et cadre de vie

Les commissions thématiques : Des commissions au cœur de la concertation

4 Commissions thématiques :

- 1- Commission des finances, de la prospective, de la stratégie et de l'aménagement
- 2- Développement économique
- 3- Mobilités, cadre de vie, Patrimoine et gestion des ordures ménagères
- 4- Protection, gestion et valorisation des milieux et ressources naturelles



1 2 3
4 5 6
7 8 9

Entre 2023 et 2025 les commissions thématiques, CODIR, COTECH se sont réunies respectivement 14, 26 et 34 fois, toutes commissions confondues



Analyses des dossiers; construction collective des projets; association des élus au travail communautaire

BILAN DE LA MANDATURE 2020-2026






FINANCES
MC.GALEAZZI

LE SERVICE FINANCES EN CHIFFRES

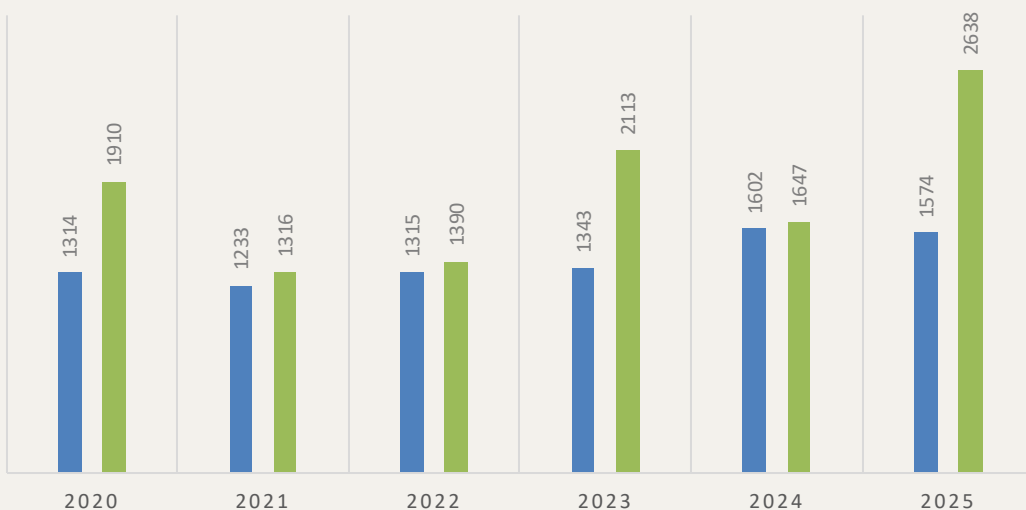
La Communauté de communes a conduit son action tout au long de la mandature 2020-2026 avec un objectif constant : assurer un service public de qualité, répondre aux besoins du territoire et accompagner son développement, dans un cadre financier maîtrisé.

La mandature a été marquée par un pilotage financier rigoureux, garantissant la continuité du service public et la sécurisation des procédures budgétaires.

Le volume de mandats et de titres émis traduit une activité soutenue et une gestion maîtrisée, au service des politiques publiques communautaires.

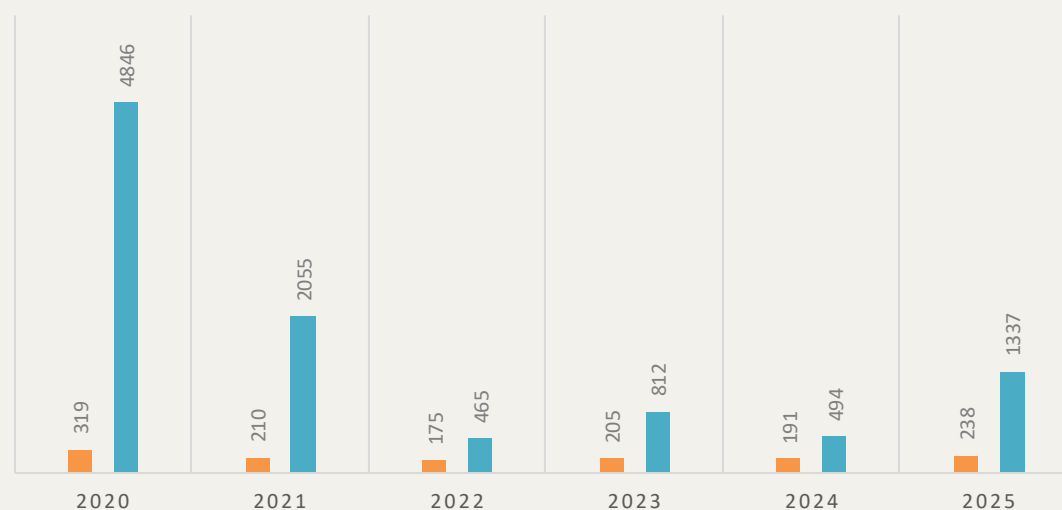
NOMBRE DE MANDATS

■ Budget Principal ■ Budget Annexes



NOMBRE DE TITRES

■ Budget Principal ■ Budget Annexes



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

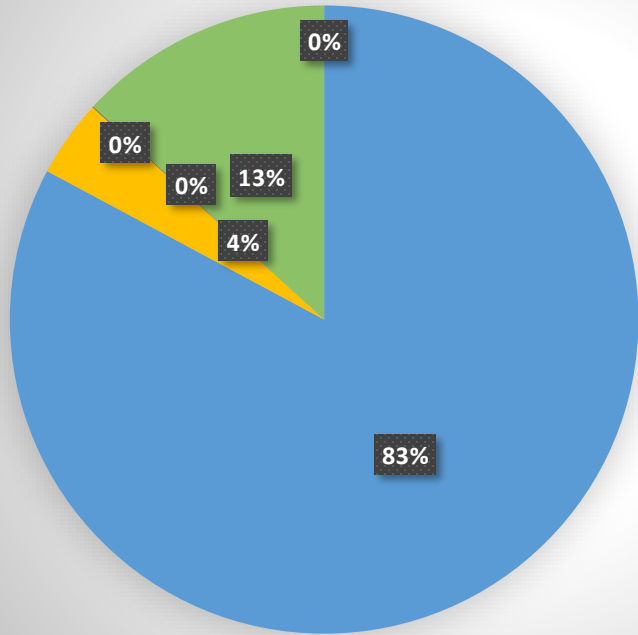
L'analyse des dépenses et des recettes de fonctionnement sur le mandat 2020-2025 permet d'établir que la collectivité a su faire évoluer ses finances dans la bonne direction, tout en absorbant les différentes crises rencontrées.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	13 498 965	13 804 629	15 097 927	17 018 877	18 777 244	19 567 734
Evolution en %		2,26 %	9,37 %	12,72 %	10,33 %	4,21 %
Dépenses de fonctionnement	10 920 656	12 117 490	13 193 666	13 220 08	16 192 150	16 866 425
Intérêt de la dette	67 389	68 585	57 920	47 278	36 539	30 145
Evolution en %		10,96 %	8,88 %	0,20 %	22,48 %	4,16 %
Epargne Brute	2 578 309	1 687 139	1 904 261	3 798 796	2 585 094	2 701 309
Taux d'épargne Brute	19,10%	12,22%	12,61%	22,32%	13,77%	13,80%
Epargne nette	2 510 920	1 618 554	1 846 341	3 751 518	2 548 555	2 671 164

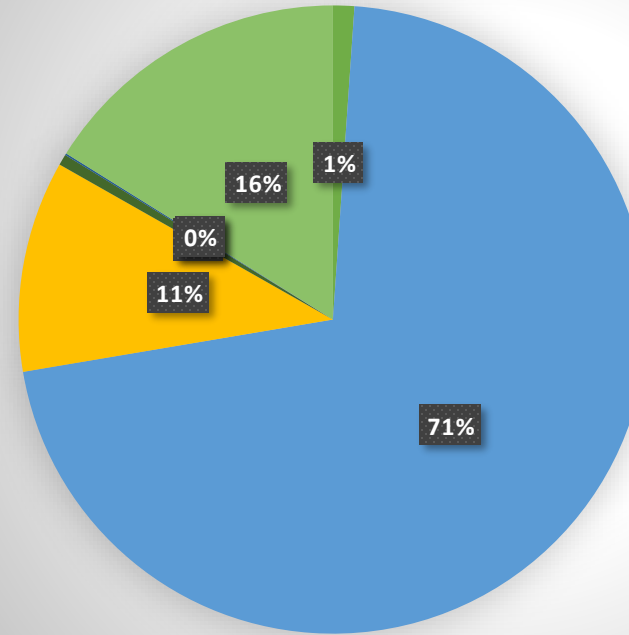
2020

RECETTES

2025



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, Subventions
- Autres produits de gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges

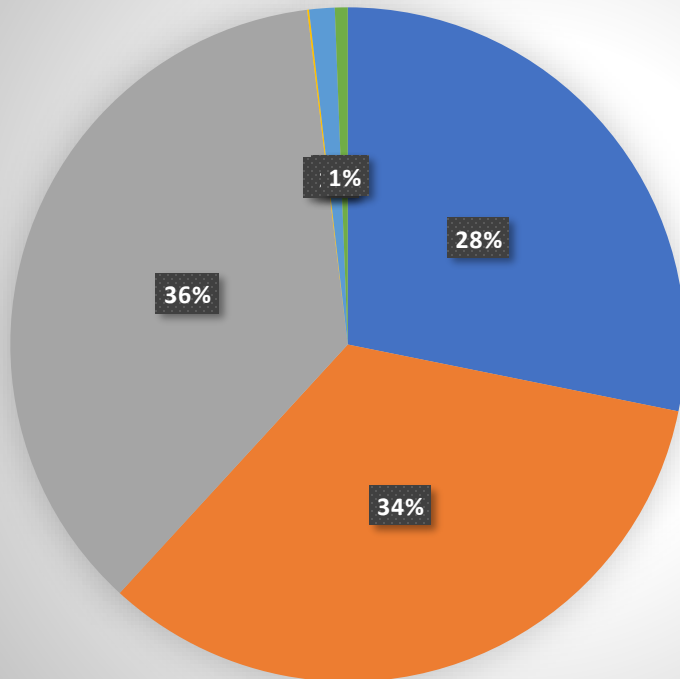


- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, Subventions
- Autres produits de gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges

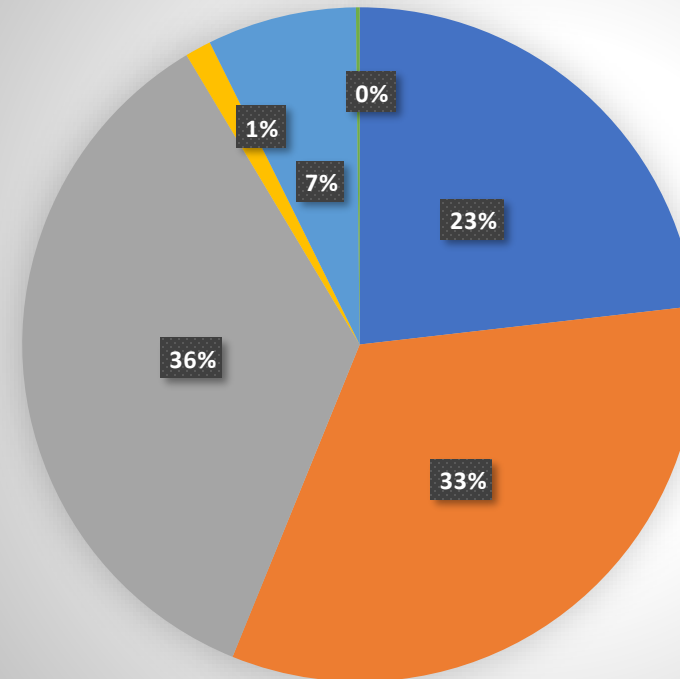
2020

DEPENSES

2025



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de produits
- Charges financières



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de produits
- Charges financières

Montée en puissance des subventions, financements croisés entre 2020 et 2025.

Structure des dépenses globalement stable

Évolution
maîtrisée et structurée
entre 2020 et 2025

Dépenses salariales maîtrisées

Maîtrise des charges générales

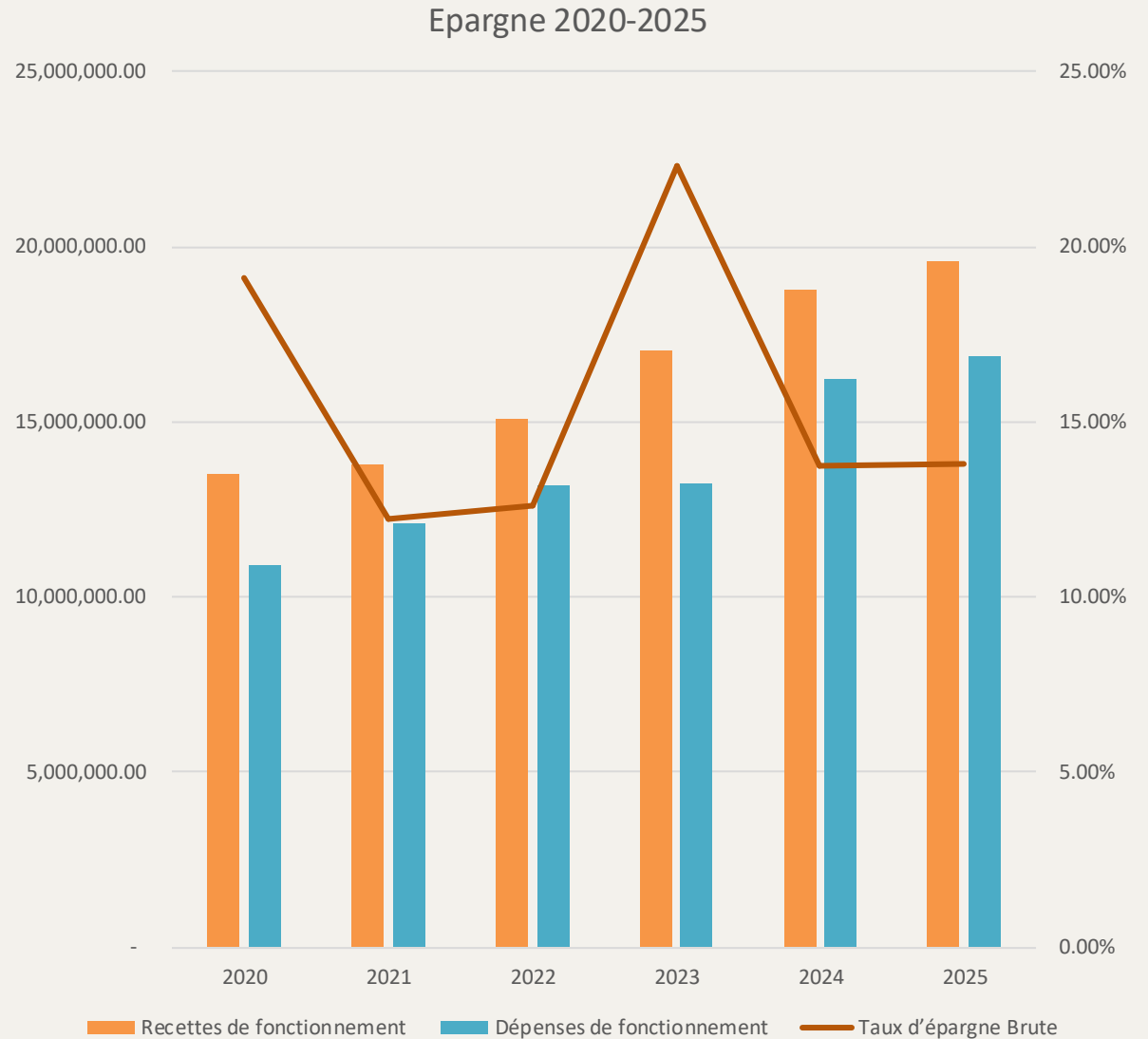
Diversification progressive des recettes

L'EVOLUTION DE L'EPARGNE DU BUDGET PRINCIPAL

La hausse des coûts de fonctionnement, combinée à la baisse des dotations de l'État, a mécaniquement pesé sur l'épargne de la CCMG, malgré les efforts constants engagés pour en maîtriser l'évolution.

Dans un contexte marqué par l'inflation et par les revalorisations de charges de personnel décidées au niveau national, il est en effet difficile de rester totalement neutre.

Pour autant, le niveau d'épargne demeure solide et pleinement satisfaisant, garantissant la stabilité financière de la CCMG.

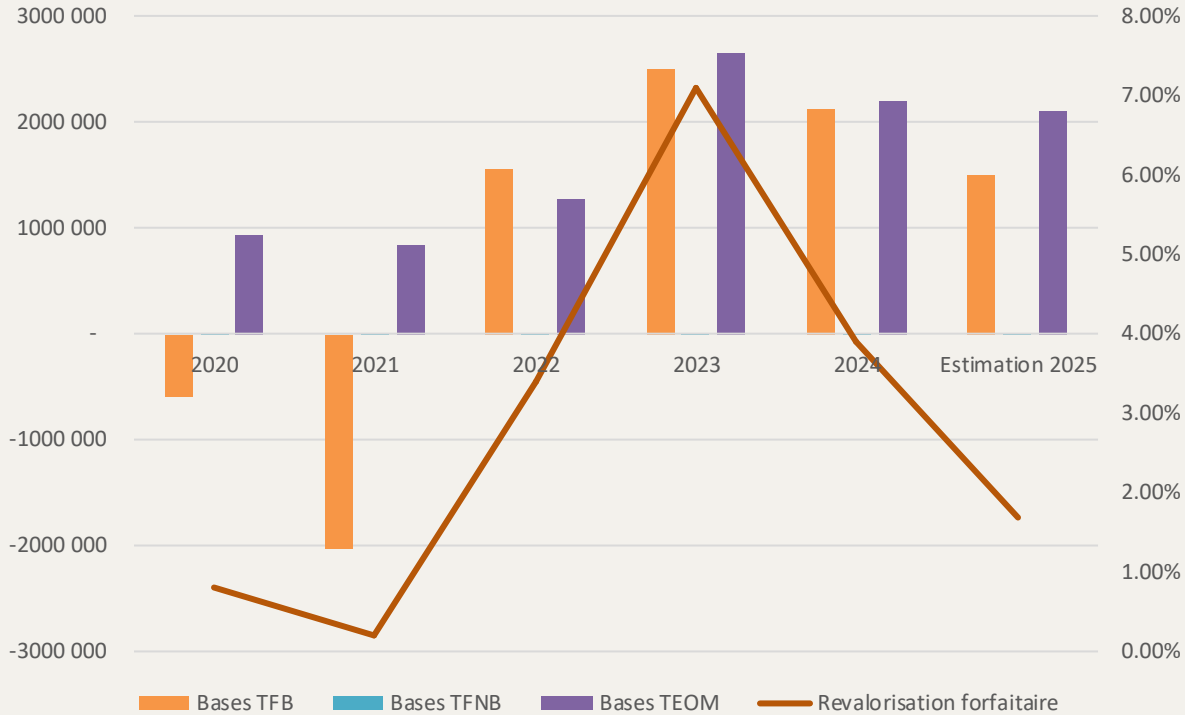


LA FISCALITE DIRECTE

La suppression de la taxe d’habitation et l’exonération partielle des bases des locaux industriels ont fortement ralenti la dynamique des recettes fiscales dès 2020. Une hausse des taux en 2021 s’est alors imposée comme la seule solution pour préserver l’équilibre budgétaire.

Pour les locaux d’habitation comme pour les locaux industriels, la valeur locative est indexée depuis 2018 sur l’inflation, les coefficients de majoration ont atteint des records en 2022 (+ 3,4 %), 2023 (+ 7,1 % !) et 2024 (+ 3,9 %), provoquant mathématiquement, même à taux inchangés, une hausse de 15,1 % de la taxe foncière en seulement trois ans.

Une fiscalité dynamique grâce aux bases



Années	Produit TFB	Produit TH	Produit TFNB	TEOM	Produit total	Evolution annuelle	Evolution des taux
2020	1 906 175	2 739 881	17 157	5 002 164	9 665 377		
2021	1 783 330	2 076 294	17 184	5 561 089	9 437 897	-2.35%	2.73%
2022	1 876 426	2 27 2678	19 277	5 920 253	10 088 634	6.89%	0%
2023	2 026 464	2 457 580	19 331	6 436 729	10 940 104	8.04%	0%
2024	2 154 154	2 397 089	20 014	6 856 797	11 428 054	4.46%	0%
2025	2 245 033	2 270 938	20 391	7 151 964	11 698 326	2.32%	0%

LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses d'investissement 2025
1 238 756 €

SUR LA MANDATURE
6 millions d'euros ont été mobilisés, grâce à des financements croisés et à **une gestion maîtrisée.**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes d'investissement	207 055	3 275 341	233 957	343 833	803 432	972 622
Dépenses d'investissement	861 261	655 050	365 699	743 121	1 909 214	1 238 756
Dont fonds de concours			6 986	6 986	81 661	126 349
Capital de la dette	2 808 812	310 828	312 882	314 973	317 103	119 273

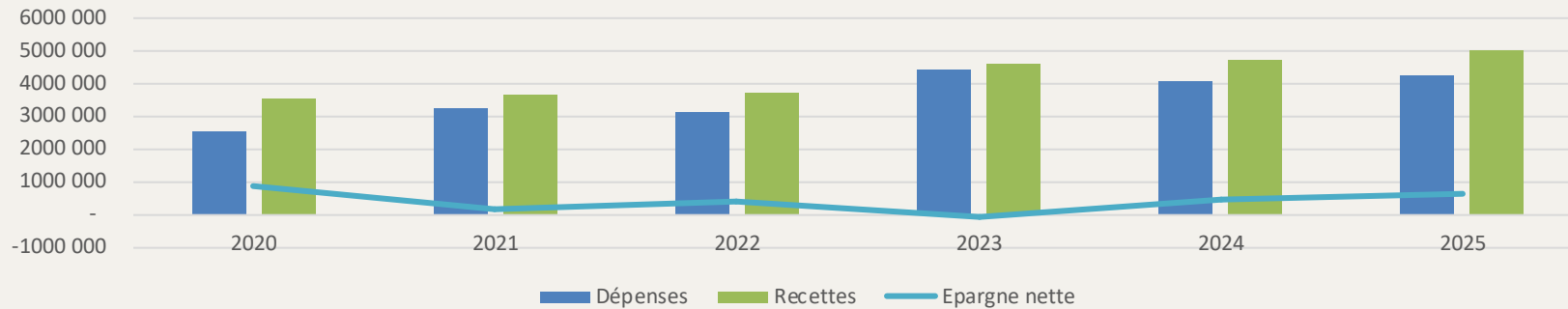
Epargne nette en 2025
2 671 164 €

Depuis 2023, la CCMG a engagé une dynamique d'investissement structurante : construction et inauguration du bâtiment du service collecte, renouvellement des équipements et de la flotte véhicule, interventions sur le lido de la Marana, sécurisation du cordon lagunaire, et déploiement des études stratégiques (optimisation de la collecte, GEMAPI, PAPI, valorisation du patrimoine).

Au-delà de ces réalisations, la solidité de l'épargne communautaire constitue un atout majeur : elle garantit la capacité de la CCMG à déployer sereinement et de manière ambitieuse les dispositifs et projets de la prochaine mandature, notamment des opérations structurantes comme la construction d'un nouveau siège.

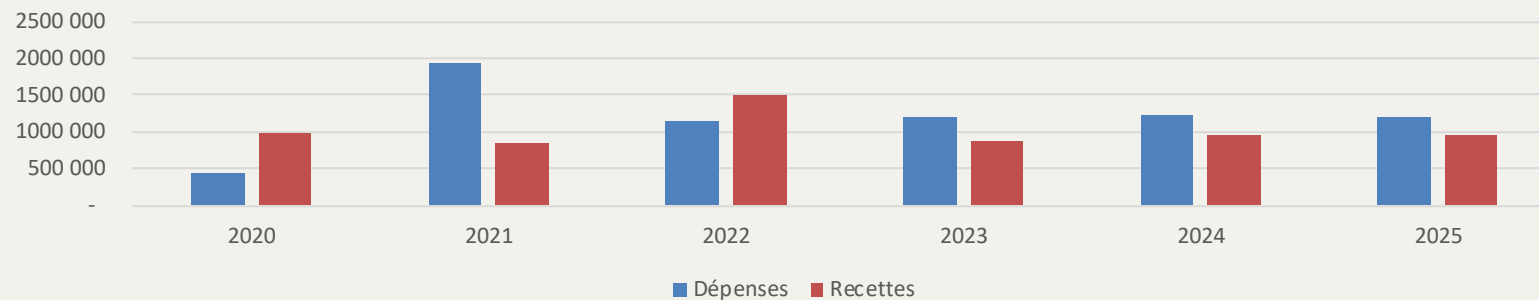
LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Section de Fonctionnement



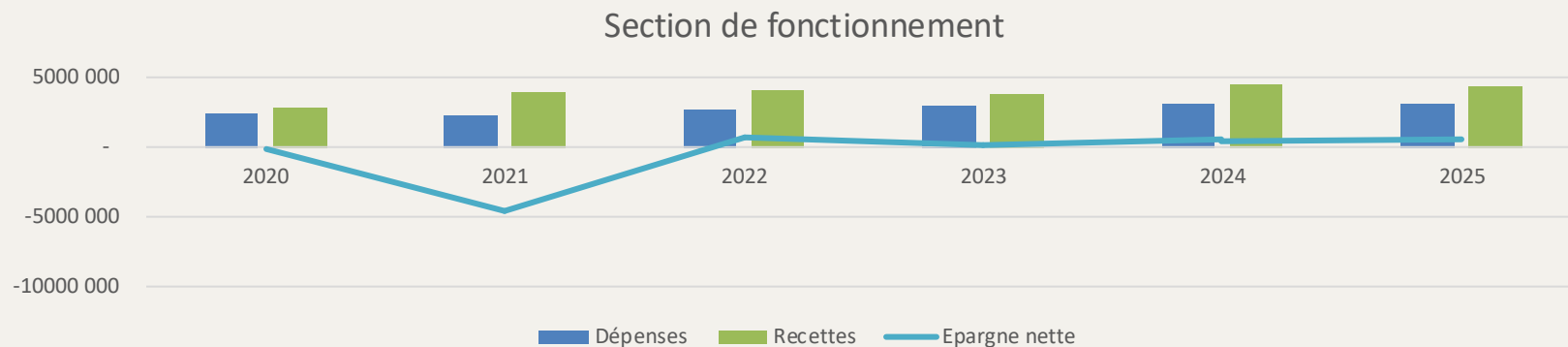
Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	2 546 709	3 247 617	3 160 332	4 449 128	4 095 709	4 236 347
Recettes	3 553 545	3 637 137	3 726 717	4 580 726	4 711 061	5 016 452
Epargne nette	872 422	157 085	383 206	- 59 041	436 127	601 021

Section d'investissement

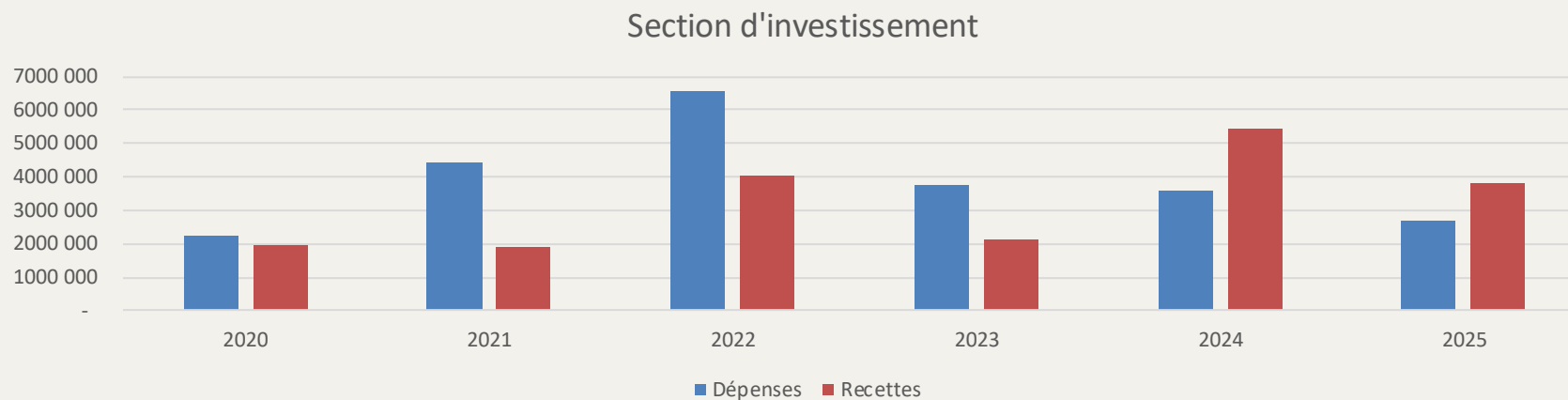


Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	445 290	1 924 058	1 134 396	1 200 185	1 230 947	1 208 014
Recettes	984 948	834 806	1 492 877	885 439	949 265	941 984


LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	2 418 263	2 351 619	2 701 909	2 959 692	3 137 825	3 105 155
Recettes	2 848 875	3 919 388	4 103 361	3 905 172	4 519 887	4 441 535
Epargne nette	- 173 584	- 4 574 277	645 575	89 388	524 618	587 660



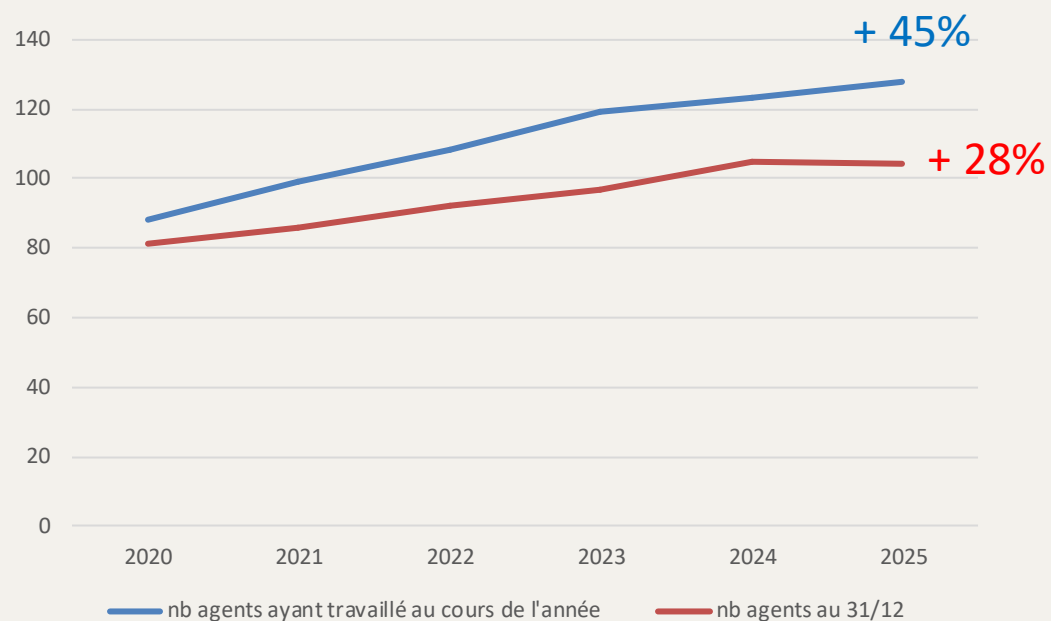
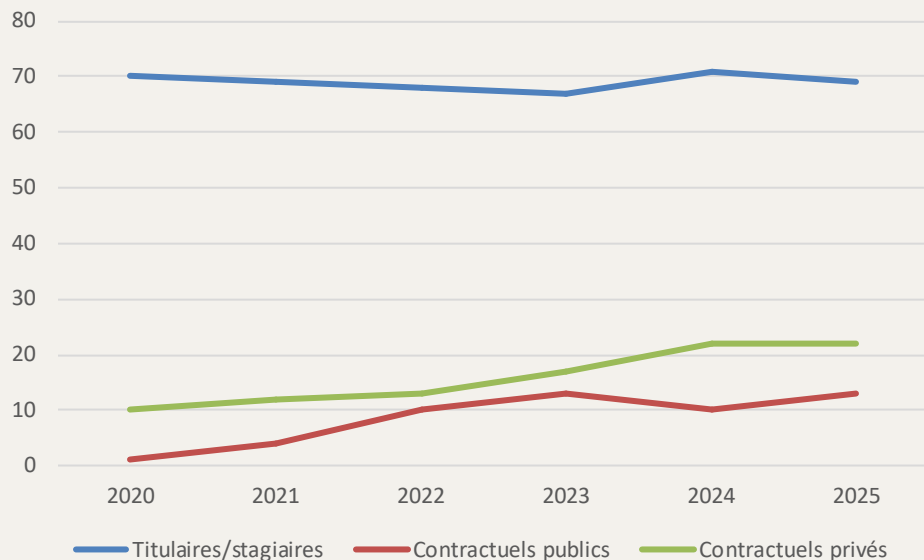
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	2 246 545	4 405 990	6 538 187	3 760 929	3 607 689	2 706 618
Recettes	1 960 908	1 927 687	4 049 733	2 125 286	5 422 114	3 794 362



**RESSOURCES
HUMAINES
L.BOKOR**

Gestion administrative du personnel

Evolution des statuts 2020-2025



Paie

- Charges de personnel : 5 560 467,39€ (+5% sur 1 an)
- 128 agents rémunérés en 2025 (+4%) + 11 élus
- 104 agents rémunérés au 31/12/2025 (-1%)

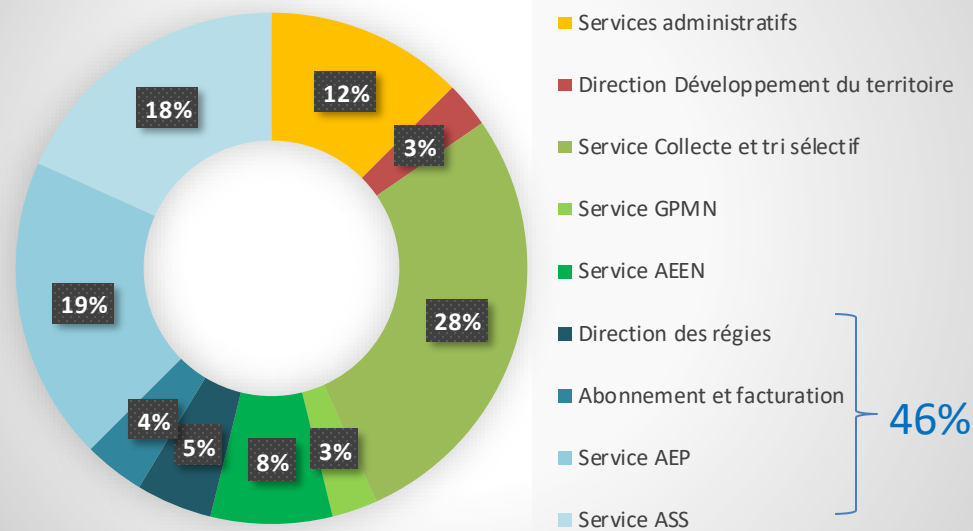
Mouvements:

- Arrivées : 21 recrutements (dont 18 saisonniers), 4 renouvellements de contrat, 1 stagiairisation, 3 titularisations,
- Départs : 3 retraites (service AEP)

472 arrêtés

19 délibérations RH

Répartition des effectifs au 31/12/2025



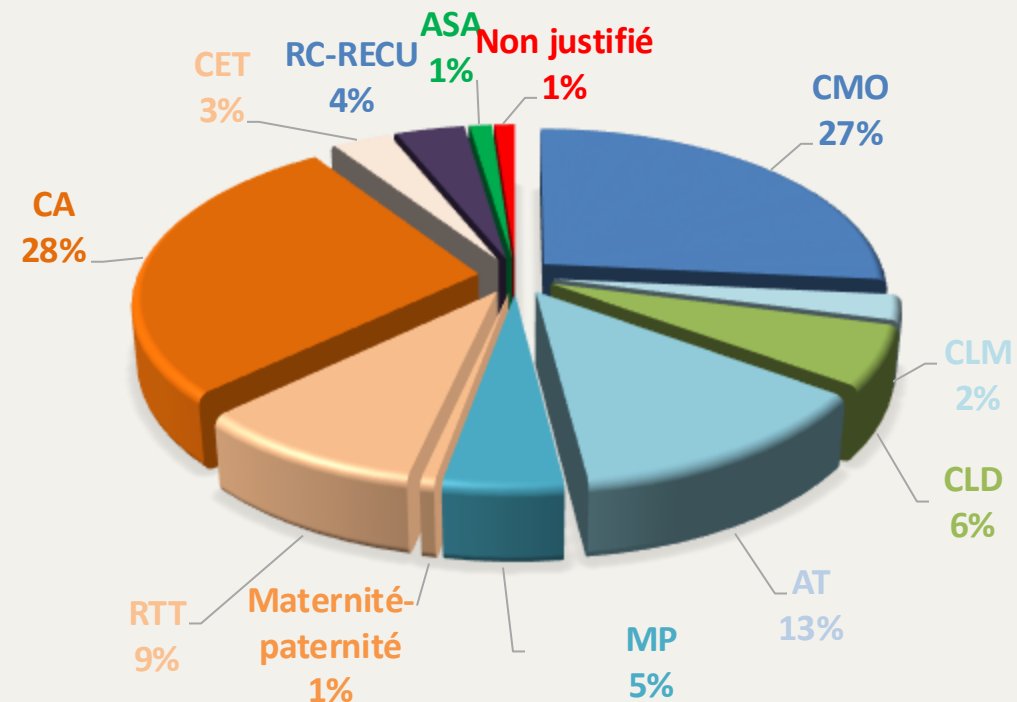
Prévention des risques professionnels

Gestion des absences: 8 630 jours

- Maladie – AT-MP : 4564 jours (19%) => **53%**
- Congés : 3 863 => 45%
- Autorisations spéciales d'absences : 106 jours => 1%
- Absences non justifiées 96 jours => 1%

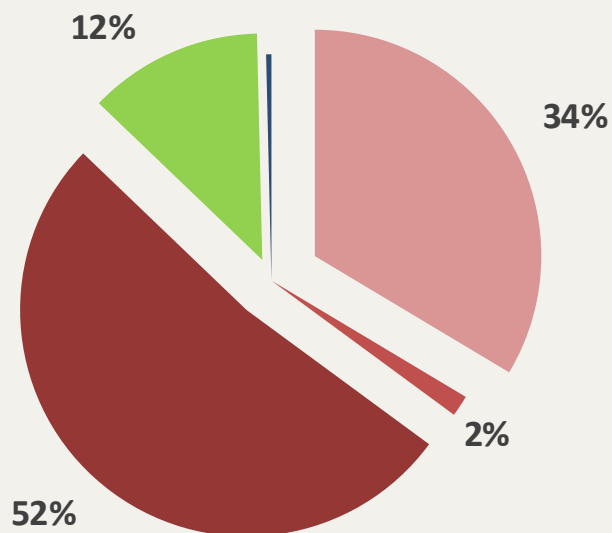
79% des maladies – AT-MP
=> 2 services (AEP et Collecte et tri sélectif)

Feuille de route SST (prévention des risques)



	CMO	CLM	CLD	AT	MP	Total 1		Total 2 (hors CLM, CLD)		Effectif agents arrêtés	nb jour / agent
Direction régies	81					81	2%	81	2%	2	41
Services administratifs	189					189	4%	189	6%	6	32
DDT	363					363	8%	363	0%	1	363
ASS	287			18	334	639	14%	639	20%	9	71
AEEN	500			159	85	744	16%	744	23%	4	186
AEP	326			899		1 225	27%	1 225	38%	11	111
Collecte - tri sélectif	543	216	514	50		1 323	29%	593	18%	15	40
Total	2 289	216	514	1 126	419	4 564		3 241		48	68

Formation tout au long de la carrière



■ Professionnalisation - Tout au long de la carrière

■ Intégration

■ Spécifiques - Hygiène et sécurité

■ Perfectionnement

Catégories des formations 2025

79% des effectifs formés
Préparation du Plan de formation 2026-2028
265 formations (+47%)

- 231 formations obligatoires (87%)
- 34 formations non obligatoires (13%)
 - 6 formations INTRA-UNION

Relations sociales

- 2 réunions du CST

=>**Feuille de route SST 2025-2026**

(exercice des assistants de prévention, convention ACFI, audits sécurité, mise en conformité des bâtiments / incendie, accueil sécurité des nouveaux arrivants, mutualisation des services)

**COLLECTE
ET TRI**

M.DELLA VECCHIA

BILAN SERVICE COLLECTE 2020 à 2025

Vers une gestion optimisée et durable des déchets pour Marana Golo.



PRÉVENTION



COLLECTE



TRI

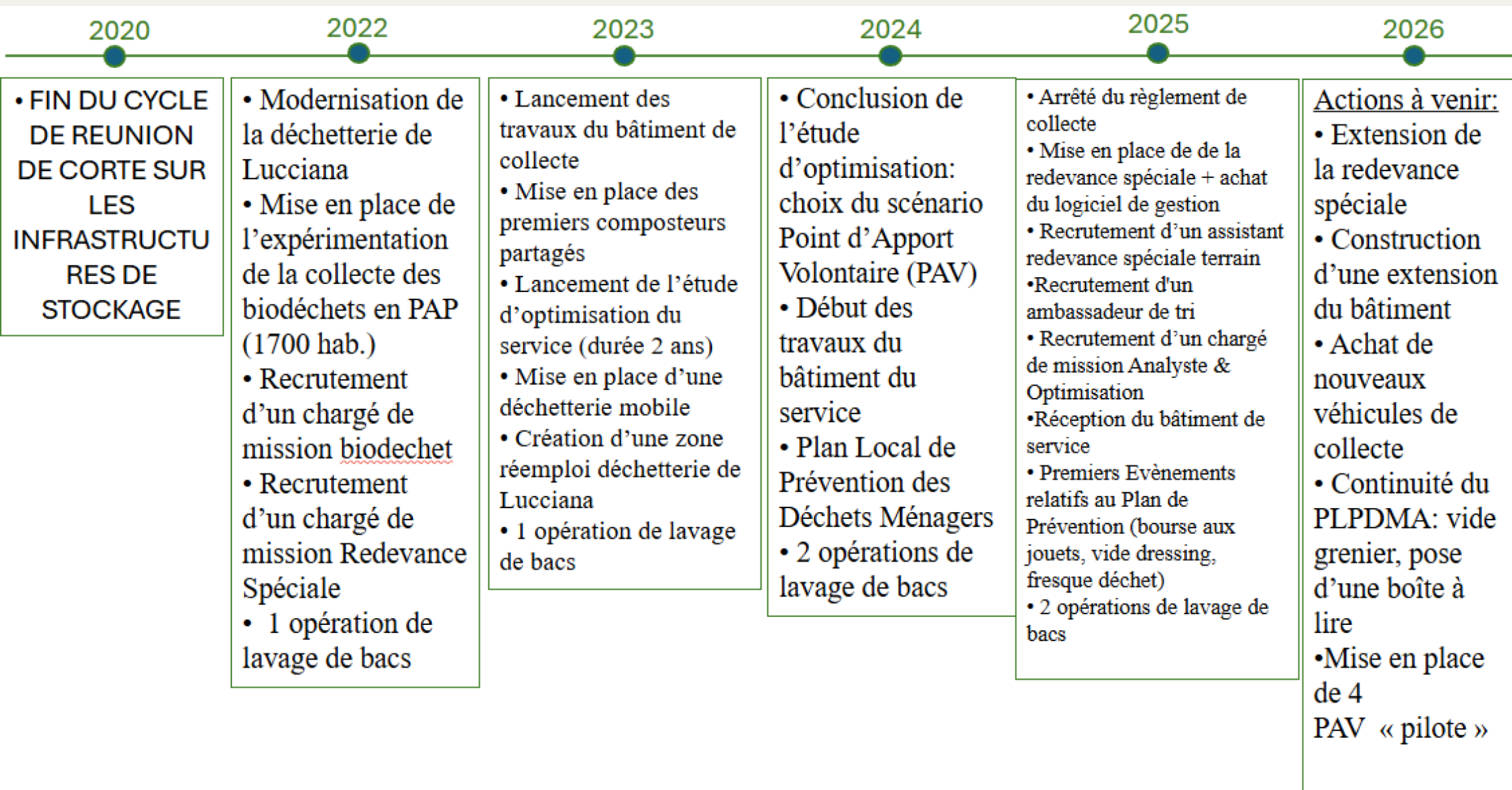


RECYCLAGE



FINANCES

1. Actions à retenir : un territoire engagé en faveur d'une gestion globale du tri



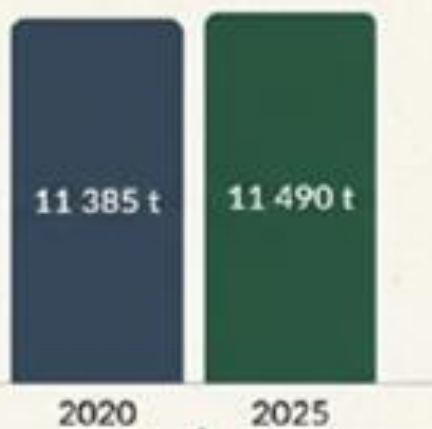
2. TABLEAU COMPARATIF DES TONNAGES 2020/2025

VERS UNE STABILISATION ENCOURAGEANTE DU TONNAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Année	2020	2025 (tonnages estimés)	Observations
Ordures ménagères résiduelles	11 385 tonnes	11 490 tonnes ↑ (-5% par rapport à 2024)	Production stable malgré une augmentation de la population (+1009 hab.)
Tri sélectif (5 flux)	2 128 tonnes	2 462 tonnes ↑	Augmentation du tri valorisé (+ 334 tonnes soit taux de tri 17,6%, taux de tri insulaire: 39%)
Déchetteries	4 637 tonnes	3 637 tonnes ↓	-21,6%
Taux de refus des emballages	12%	24% ↑	Mauvaise qualité du tri. Renforcer la prévention
Collecte encombrants (plaine et village)	850 tonnes (tonnages estimé)	1090 tonnes ↑	Augmentation des dépôts sauvages. Incivisme +++

ORDURES MÉNAGÈRES (OMR)



TRI SÉLECTIF



DÉCHETTERIES



3. TABLEAU COMPARATIF DES COUTS: VERS UNE AUGMENTATION CONTINUE DES COÛTS DE COLLECTE

ANNEE	2020	2025	Evolution
Population	23 803 hab. Confinements COVID	25 474 hab.	+ 4%
OM tonne/hab.	478 t/hab.	451 t /hab.	(- 29 t/hab.)
Cotisation syva dec (traitement) dont TGAP	344 € /tonne 25 €/tonne	428 €/ tonne 65 € / tonne	+ 24 % (objectif d'un palier plus favorable pour atteindre taux de tri > 20 %) + 160 % (TGAP en constante augmentation). Renforcer la prévention
Coût aidé HT par tonne	347 €	473 € (coût Matrice ComptaCoût 202 4)	+ 36%
Coût aidé HT par habitant	279 €	330 € (coût Matrice ComptaCoût 202 4)	+ 18 %

DÉMOGRAPHIE

+4%

+1009 habitants vs. Stabilisation des ordures ménagères.

Moyenne insulaire 2022: 306 € /hab.

Moyenne nationale 2022: 174 € / hab.

4. FOCUS ACTIONS PREVENTION 2020 – 2025: une sensibilisation sur tous les fronts pour améliorer nos performances



3500 élèves sensibilisés

Intervention systématique événementiels: foires, marchés de Noël, compétitions sportives...



114% de réalisation des objectifs SYVADEC



18 composteurs partagés
(97 t détournées)



3604 composteurs individuels



88 interventions chez les particuliers broyage de végétaux: produit 25 tonnes de broyat pour alimenter les composteurs partagés

5. CAP 2026: des leviers d'action en faveur d'une gestion vertueuse

STRATEGIE 1: PREVENTION



TRIER PLUS ET TRIER MIEUX



Atteindre 20 % de tri

STRATEGIE 2: RESPONSABILISER LES ENTREPRISES



CAPTAGE APPROXIMATIF DE 2000 TONNES (estimation INDDIGO)



Redevance spéciale 2025:
Cible: 131 entreprises et 19 administrations)
Objectif financier: 209 k€
Action: Généralisation de la RS et contrôles accrus

STRATEGIE 3: MISE EN PLACE DE LA COLLECTE EN PAP



167 POINTS APPORT VOLONTAIRE (coût de 7 M €)

STRATEGIE 4: CONTRÔLE DES PRESTATAIRES PRIVÉS DE COLLECTE





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO


**MILIEUX ET
RISQUES
NATURELS
M.MORICE**

Le service de gestion des milieux et des risques naturels

Diverses compétences liées aux milieux naturels et aux risques naturels

Milieux naturels :

La préservation et la restauration la qualité des milieux aquatiques, la renaturation des milieux, la restauration de la Continuité écologique, la gestion des espèces invasives...



Risques naturels sur le territoire :

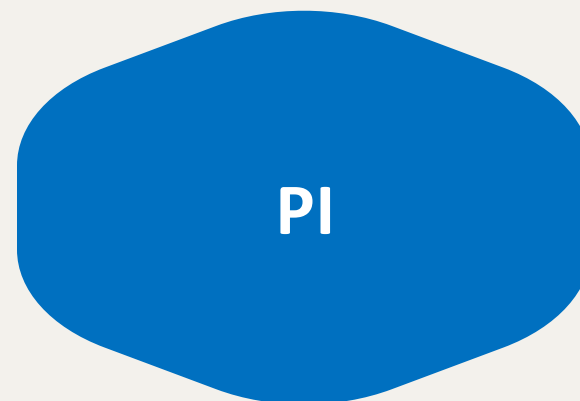
- risque inondation par débordement de cours d'eau,
- risque de submersion marine,
- risque incendie.



Qu'est-ce que la GeMAPI ?

Connaitre, Préserver, Prévenir

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : Compétence obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre (CCMG) depuis le 1^{er} janvier 2018 -> par la loi MAPTAM de 2014.



Gérer les milieux aquatiques :

Préserver et restaurer la qualité des milieux aquatiques, y compris les cours d'eau, les zones humides...

Prévenir les inondations :

Réduire les risques d'inondations et leurs impacts sur les populations et les biens.

Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE)



Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

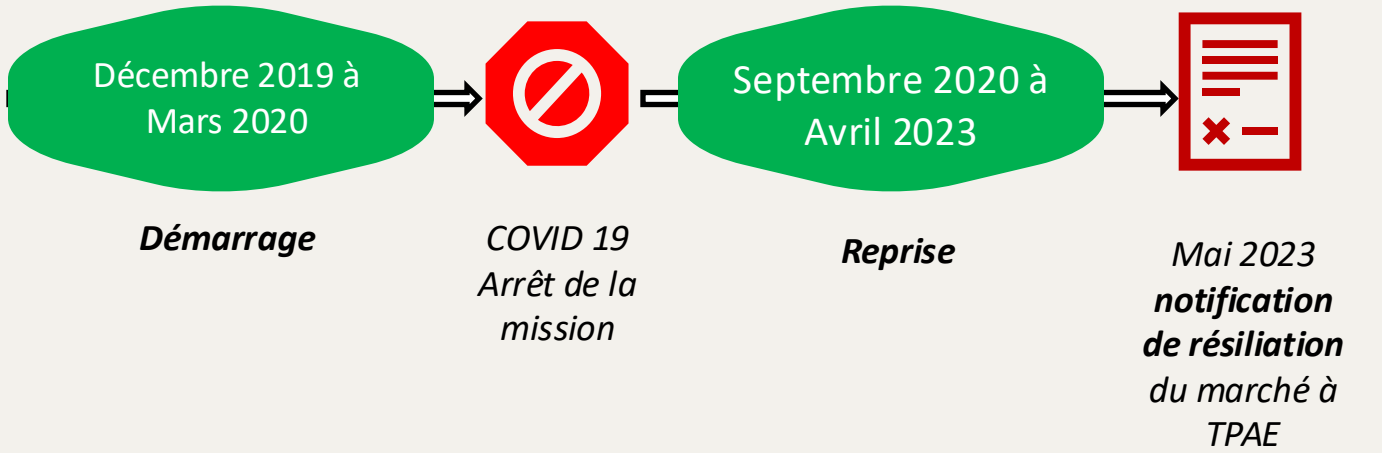


La Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA)

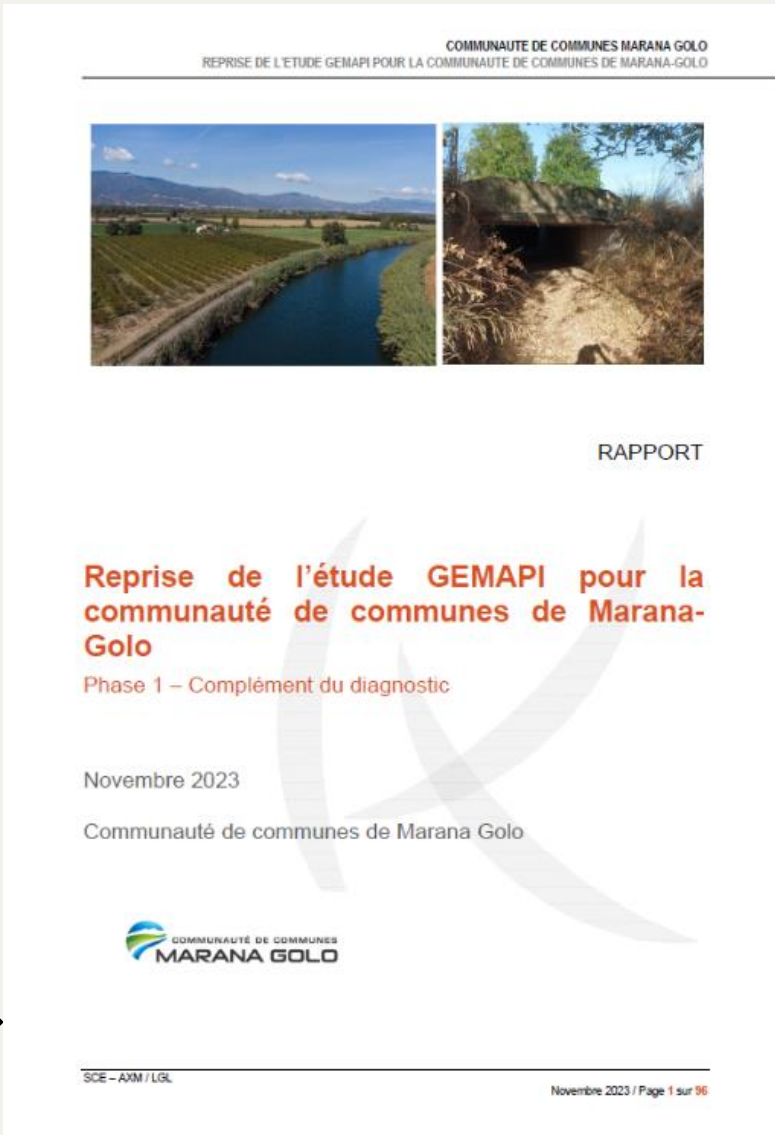
Diagnostiquer, définir, élaborer : l'étude GeMAPI sur notre territoire

Phase 1
Evaluation de l'état des cours d'eau et des zones humides (hors Etang de Biguglia) du territoire.

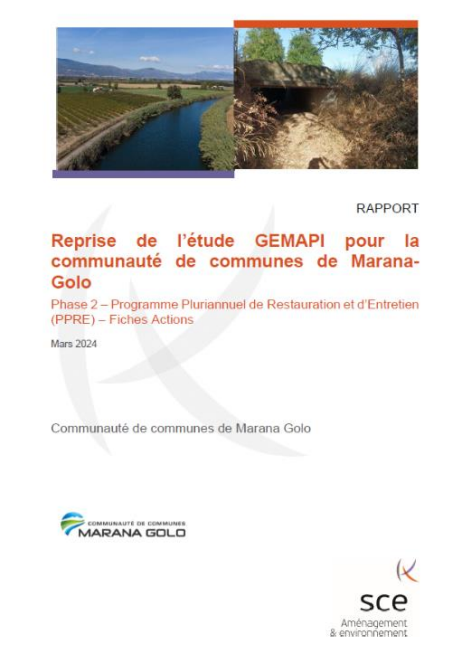
Bureau d'études TPAE



Bureau d'études SCE

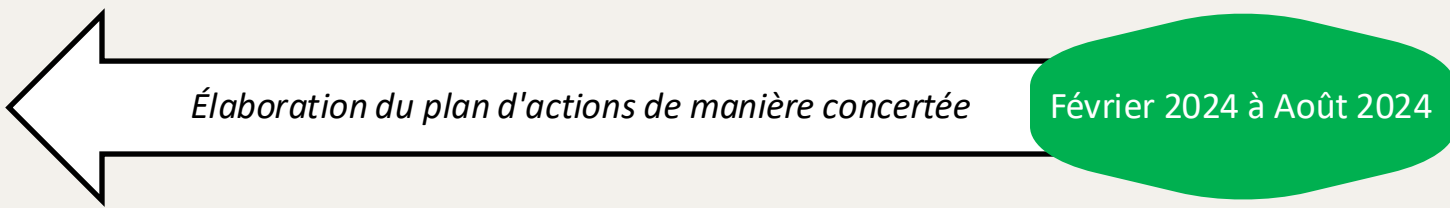


Diagnostiquer, définir, élaborer : l'étude GeMAPI sur notre territoire



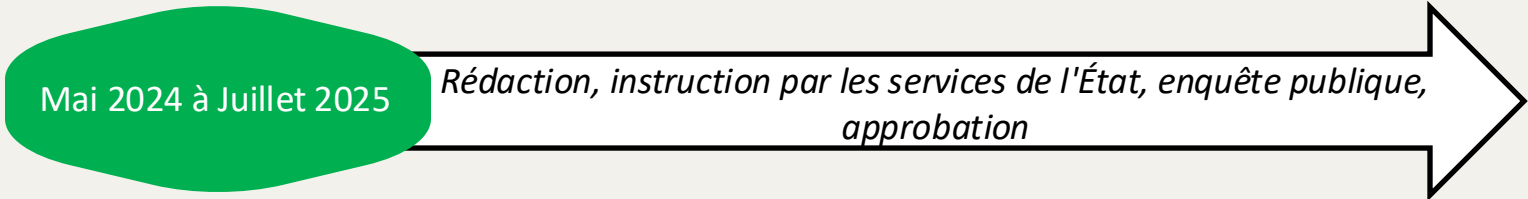
Phase 2
Élaboration du PPRE du territoire

Bureau d'études SCE



Phase 3
Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Bureau d'études SCE



Le plan de financement

Organisme	Part	Montant
Agence de l'Eau RMC	40 %	34 000 € HT
Collectivité de Corse	40 %	34 000 € HT
CC Marana Golo	20 %	17 000 € HT
TOTAL	100 %	85 000 € HT

Coût Total de l'étude GeMAPI	
Coût du marché TPAE	38 575,00 € HT
Coût du marché SCE	39 087,50 € HT
TOTAL	77 662,50 € HT
Total subventions	62 130,00 € HT
Total CCMG	15 532,50 € HT

➤ La convention de groupement de commande pour la mise en œuvre du PPRE sur le Golo

Les services de la CCMG ont travaillé avec les services de la CC Castagniccia Casinca afin d'établir une convention de groupement de commande pour la mise en œuvre du PPRE sur le Golo.

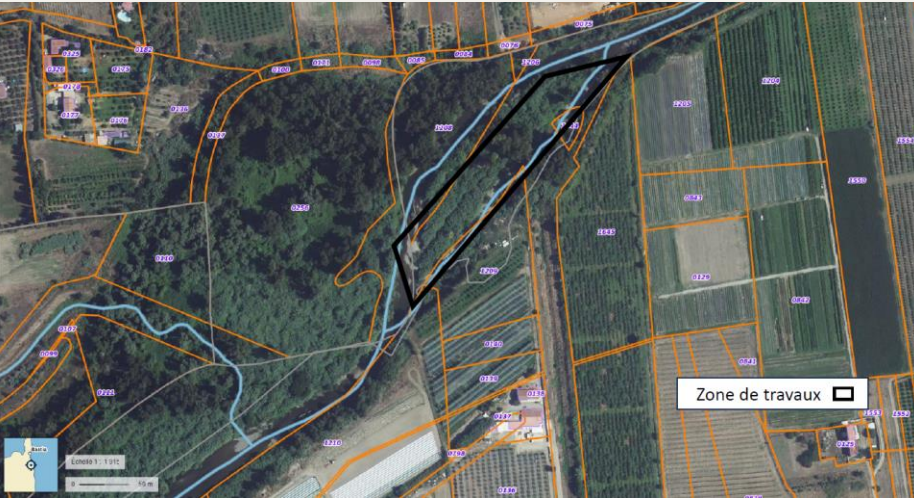
Le marché d'entretien du Golo a été notifié le 24 octobre 2025, les travaux d'entretien du Golo ont débuté le 26 novembre 2025.

**Coût total prévisionnel
pour la CCMG
33 875 € TTC**

Exemple : Travaux d'entretien Golo secteur des Paduloni

Traitement de la canne de
Provence sur une zone de
10.000 m²

Intervention du 26 novembre 2025 au 19 décembre 2025



La canne de Provence a été débroussaillée sur environ 10 000 m².

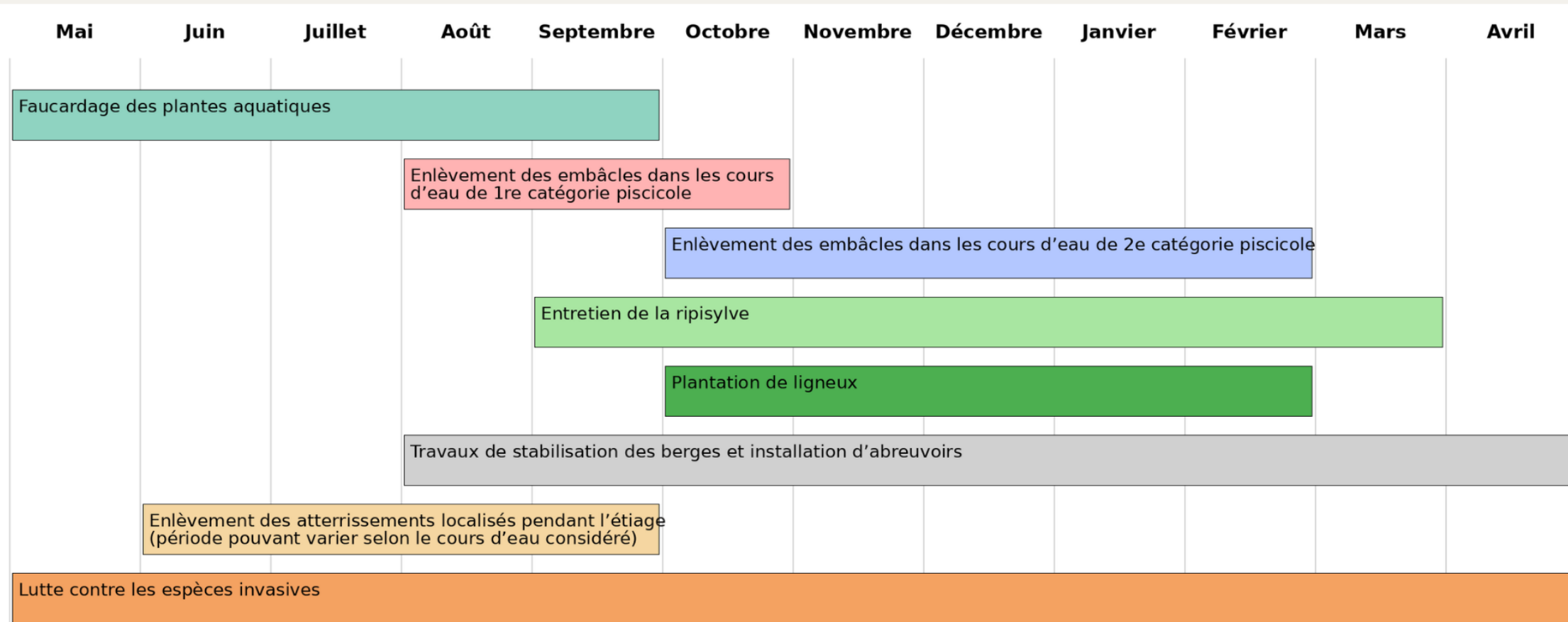
Les très grands peupliers en mauvais état et qui favorisaient les embâcles ont été abattus et évacués.

Les arbres en bon état en bord de berge et n'obstruant pas l'écoulement ont été conservés. La végétation en berge a été conservée.



Le PPRE de Marana Golo (prévisions 2026 partie fonctionnement)

Premier trimestre 2026 : préparation du DCE du marché d'entretien des cours d'eau en complément des interventions qui seront réalisées en régie par le service *Aménagement et entretien des espaces naturels*.



Calendrier type du cycle des interventions possibles sur un an (source DDT2B)

Dépenses prévisionnelles

**Pas de subvention
pour la partie fonctionnement**

Dépenses prévisionnelles 2026	
Organisation	79 000,00 €
A1 - Remise en état de la fonctionnalité des boisements de berge	139 000,00 €
A2 - Gestion raisonnée des embâcles au droit des ouvrages	98 200,00 €
A3 - Proposition de solutions curatives	3 280,00 €
B1 - Prévention et sensibilisation aux déchets	48 000,00 €
B2 - Prévention et sensibilisation aux EEE et de la canne de Provence	66 000,00 €
TOTAL HT	433 480,00 €
TOTAL TTC	520 176,00 €

Le PPRE de Marana Golo (*prévisions 2026 partie investissement*)

Premier trimestre 2026 : préparation des demandes de financement auprès de l'Agence de l'eau pour les actions A4 et A5 + préparation des DCE pour les marchés de maîtrise d'œuvre des actions A4 et A5.

**Subventions possibles
jusqu'à 80%
par l'Agence de l'Eau**

Dépenses prévisionnelles 2026	
A4 - Restauration milieu aquatique	1 722 000,00 €
Maîtrise d'œuvre pour l'action A4	172 200,00 €
A5 - Restauration continuité écologique	37 000,00 €
TOTAL HT	1 931 200,00 €
TOTAL TTC	2 317 440,00 €



La Prévention des Inondations (PI)

Présentation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de Marana Golo (PAPI)

Dispositif du PAPI

Programme d'Études Préalables
(PEP) ≤ 2 ans

Plan d'actions PAPI ≤ 6 ans

**PEP PAPI
MARANA GOLO
2023-2026**

**PAPI TRAVAUX
Phase opérationnelle
(2027-2033)**

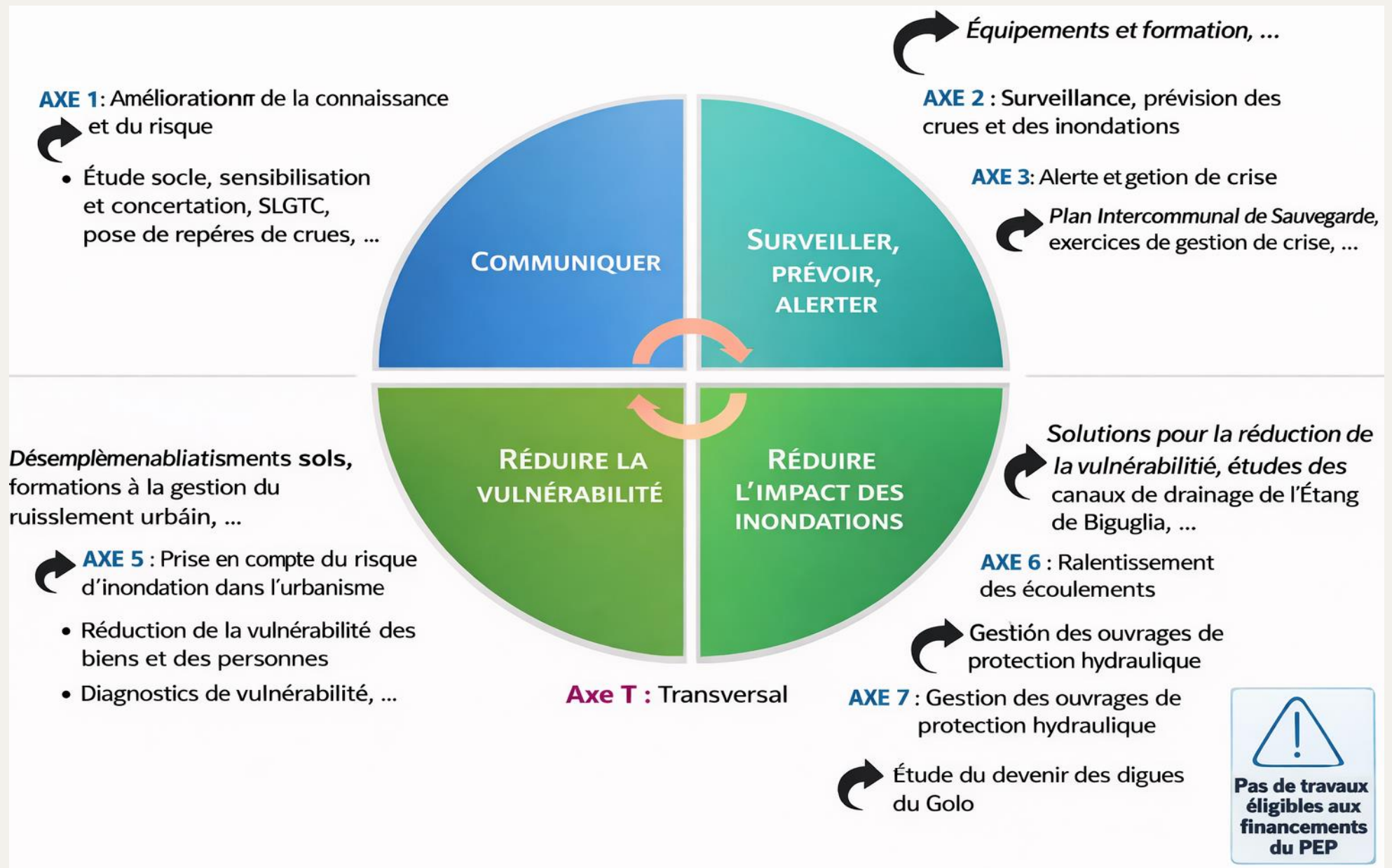
Un total de 32 actions réparties en 8 axes

10 études -> diagnostics, données nécessaires à l'élaboration du programme d'actions

22 actions -> animation, concertation, communication, PICS, exercices de gestion de crise...

Des études et actions en partenariat avec les CC Castagniccia Casinca et Pasquale Paoli

Les 8 axes du PEP



Le PEP PAPI de Marana Golo

Nouvelle stratégie
Le PEP PAPI Marana Golo en partenariat
Délibération du 20 mars 2024

Validation du PEP par la DREAL
30 septembre 2024

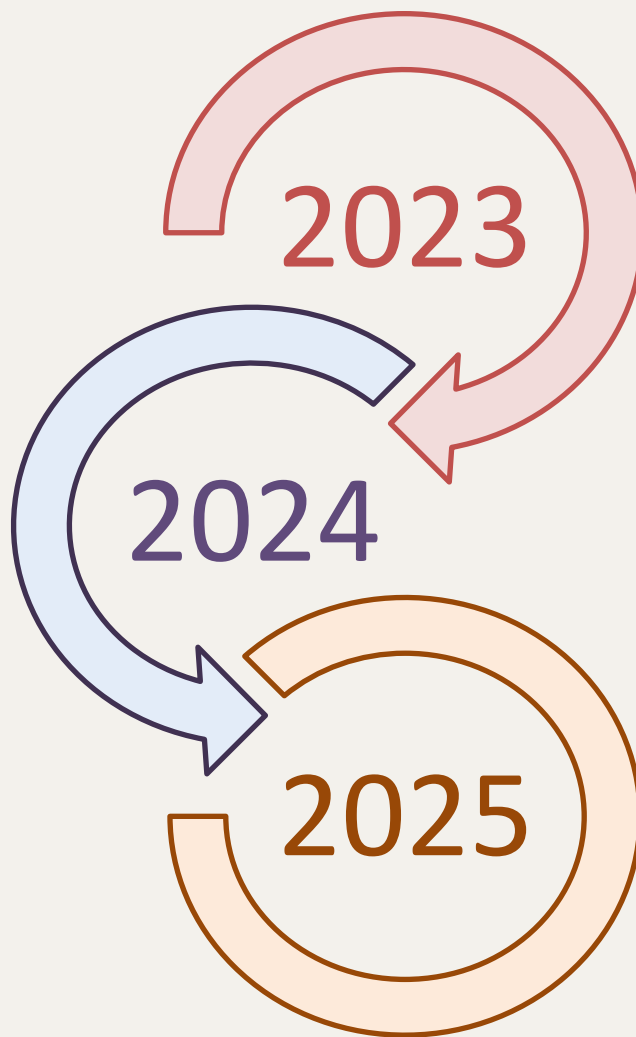
**32 actions réparties en 8 axes,
1 303 010 € HT = 1 557 422 € TTC**

Demande de financement FEDER pour
le PEP PAPI Marana Golo

Début de la Stratégie de sensibilisation
« P.A.P.I. fait de la résilience! »

Convention constitutive de
groupements
de commandes avec CCCC et CCPP
Délibération du 7 octobre 2024

Elaboration du PICS en cours avec
l'Université de Corse
Délibération du 06 mars 2024



Déclaration d'intention
(20 avril 2022)

Recrutement de la chargée de mission
(1^{er} février 2023)
Délibération du 6 décembre 2022

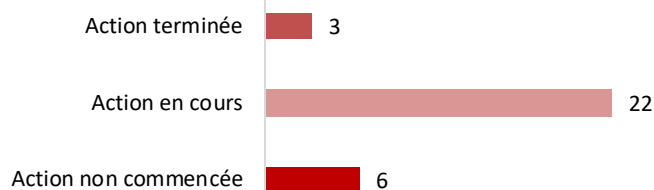
Elaboration de la stratégie de la
démarche PAPI avec 2 PEP:
1 PEP PAPI Golo, 1 PEP PAPI TRI de la Marana

Conventions de mandat de maîtrise
d'ouvrage avec CCCC et CCPP
Délibérations du 28 mars 2025

Appel d'offres « Analyse des risques
d'inondation et proposition de gestion
des aléas
Délibération du 13 juin 2025

Stratégie de sensibilisation « P.A.P.I. fait
de la résilience ! »
3 événements clés (1^{er} semestre)

Finalisation du PICS en cours,
inscription pour un exercice cadre en 2026





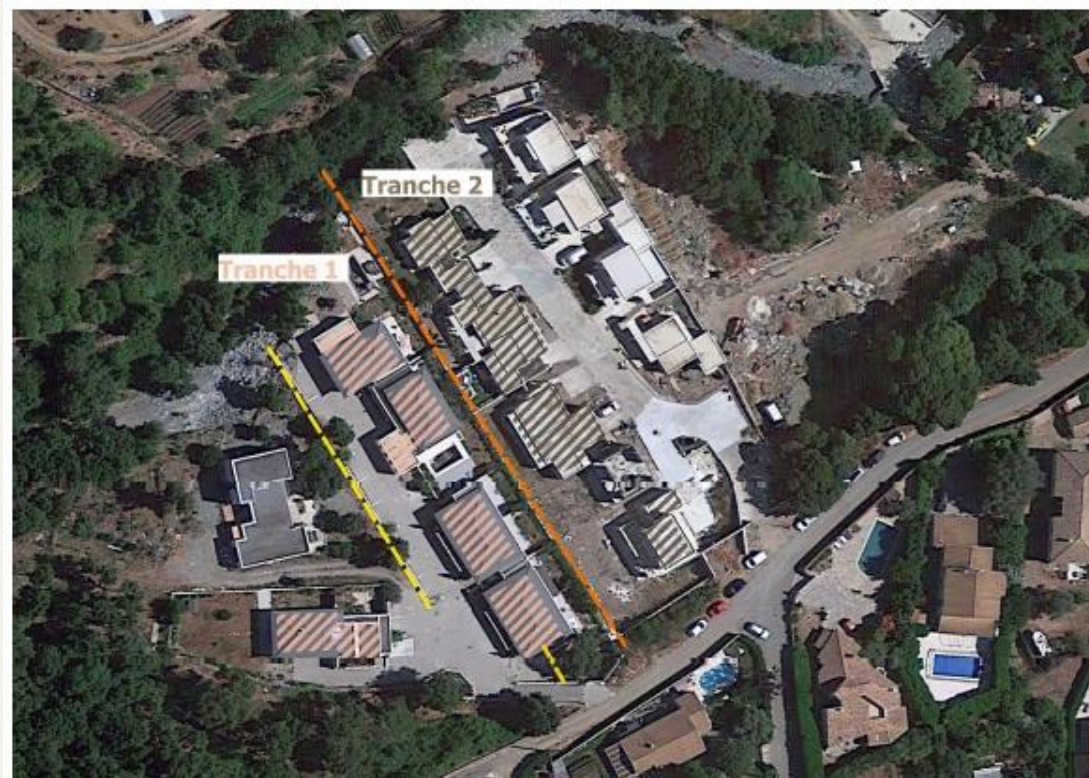
Le projet de protection du lotissement l'Umbrione à Borgo

Lors de l'événement pluvieux des 24 et 25 novembre 2016, le cours d'eau du Pietre Turchine a débordé et dévasté le lotissement nouvellement bâti de l'Umbrione, notamment la tranche 1 composée de 8 villas. Certaines maisons ont été acquises à l'amiable par l'Etat et vont être détruites. Il s'agit des habitations de la première rangée coté amont, la plus exposée.

Novembre 2018 : l'Etat fait réaliser par le CEREMA un diagnostic hydraulique des inondations sur le lotissement de l'Umbrione

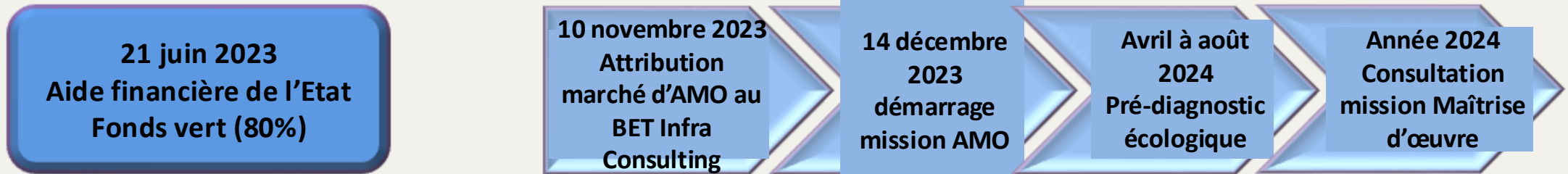
2021 : demande du préfet à CC Marana Golo « étude hydraulique pour la protection du lotissement de l'Umbrione »
montant : **16 000 € HT**

2022 : demande des services de l'Etat à CC Marana Golo « étude hydraulique complémentaire pour la protection du lotissement de l'Umbrione »



Suite à la demande du préfet de réaliser une étude complémentaire, la CC Marana Golo a déposé une demande de subvention pour la réalisation de l'ensemble des études du projet de protection du lotissement de l'Umbrione.

La CC Marana Golo a décidé de prendre l'attache d'une AMO pour l'accompagner dans le déroulement de ce projet.



Les services de l'Etat ont demandé qu'un pré-diagnostic écologique soit réalisé au préalable sur la zone. Le 2 avril 2024 notification du marché SEGED pré-diagnostic écologique pour un montant de **9 006 € TTC**.

Durant l'année 2024, la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée, elle s'est avérée infructueuse à 2 reprises. Une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase DIA (études de diagnostic) a été lancée fin d'année 2024 pour remise des offres au 31 janvier 2025.

➤ Maîtrise d'œuvre mission DIA et étude de faisabilité incluant modélisation – Étude de Diagnostic et missions complémentaires – Protection du lotissement l'Umbrione à Borgo



Les conclusions de l'étude indiquent un péril grave pour les habitants du lotissement Umbrione. L'expropriation demeure la seule option permettant de supprimer totalement le risque humain, et ce de manière définitive. Elle constitue donc la solution la plus robuste et la plus conforme à l'objectif premier de protection des vies humaines face à un aléa torrentiel. La CCMG a transmis les résultats aux services de l'Etat et les a interrogés au mois de septembre sur la suite à donner. La CCMG a reçu la réponse du préfet par courrier le 8 janvier 2026, il demande à la CCMG de réaliser de nouvelles modélisations et études complémentaires.

➤ Perspectives pour 2026

La CCMG a réalisé avec son AMO (Infra Consulting) et le bureau d'études BRL Ingénierie (MOe) une réunion le 26 janvier afin de discuter des points indiqués sur le courrier du préfet. Le bureau d'études de maîtrise d'œuvre prépare les éléments demandés par le préfet.

La CCMG souhaite organiser une réunion en présence du préfet (fin avril – début mai) afin que le bureau d'études puisse présenter l'ensemble des conclusions et demander aux services de l'Etat leur positionnement définitif sur le projet.



Gestion du trait de côte

Réalisation des cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 100 ans sur le territoire de la CCMG (rétrospective 2025)

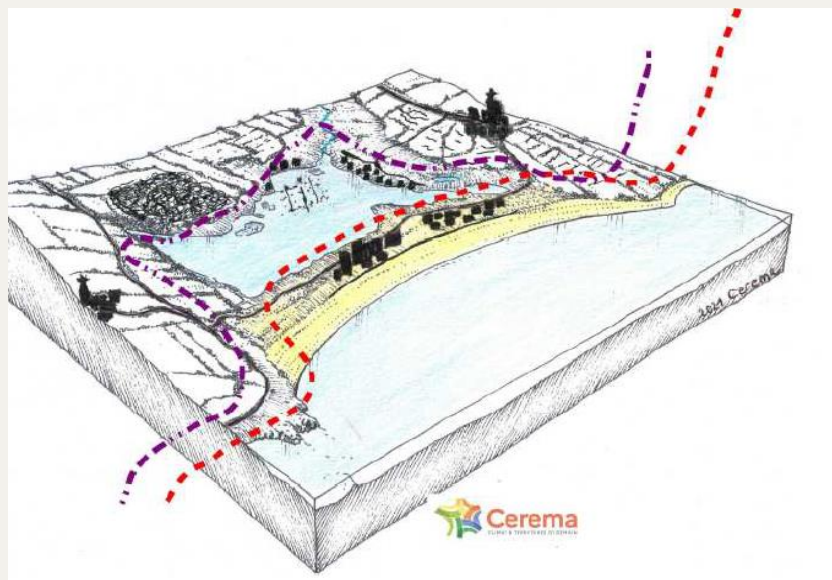
**Délibération CCMG
en date du 21 octobre 2025
Validation du projet de convention
de groupement de commande**



CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA
REALISATION DES CARTES LOCALES DE PROJECTION DU RECUIL DU TRAIT
DE COTE AUX HORIZONS 30 ANS ET 100 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA
CCMG

Le 3 novembre 2025 la CCMG a organisé une journée dédiée à la gestion du trait de côte et adaptation au changement climatique, la matinée était consacrée à la loi climat et résilience et le recul du trait de côte.

Les échanges ont mis en avant l'intérêt majeur de **mutualiser la réalisation des cartographies "loi climat"** pour les communes littorales de la CCMG.



La mutualisation permet notamment :

- d'assurer une homogénéité méthodologique et cartographique sur l'ensemble de la cellule sédimentaire
- de réaliser une économie d'échelle sur l'enveloppe globale du projet

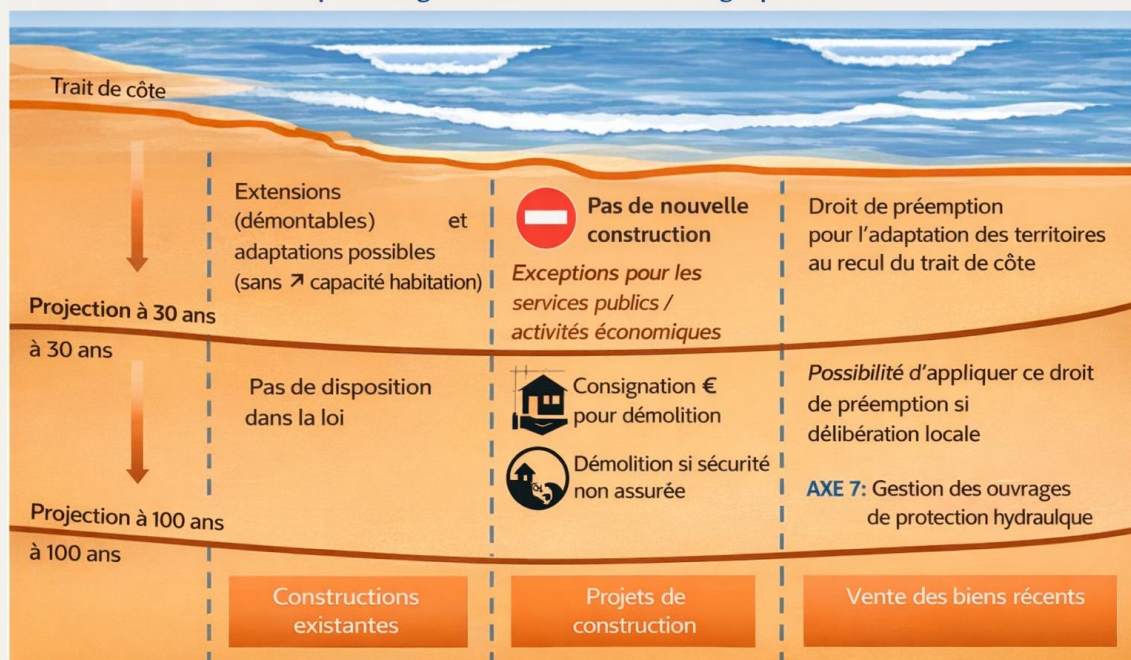
Les 3 communes littorales de la CCMG vont délibérer d'ici la fin 2025 afin d'approuver le projet de convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation des cartes locales de projection du recul du trait de côte.

Réalisation des cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 100 ans sur le territoire de la CCMG (prévisions 2026)

Premier trimestre 2026 préparation du DCE pour le marché de réalisation des cartographies 30/100 ans.
Attribution du marché au cours du premier trimestre 2026 pour un rendu fin d'année 2026

Subvention 80% Fonds vert
Arrêté n°2B-2025-11-13-00005
du 7 novembre 2025

Impacts réglementaires de la cartographie

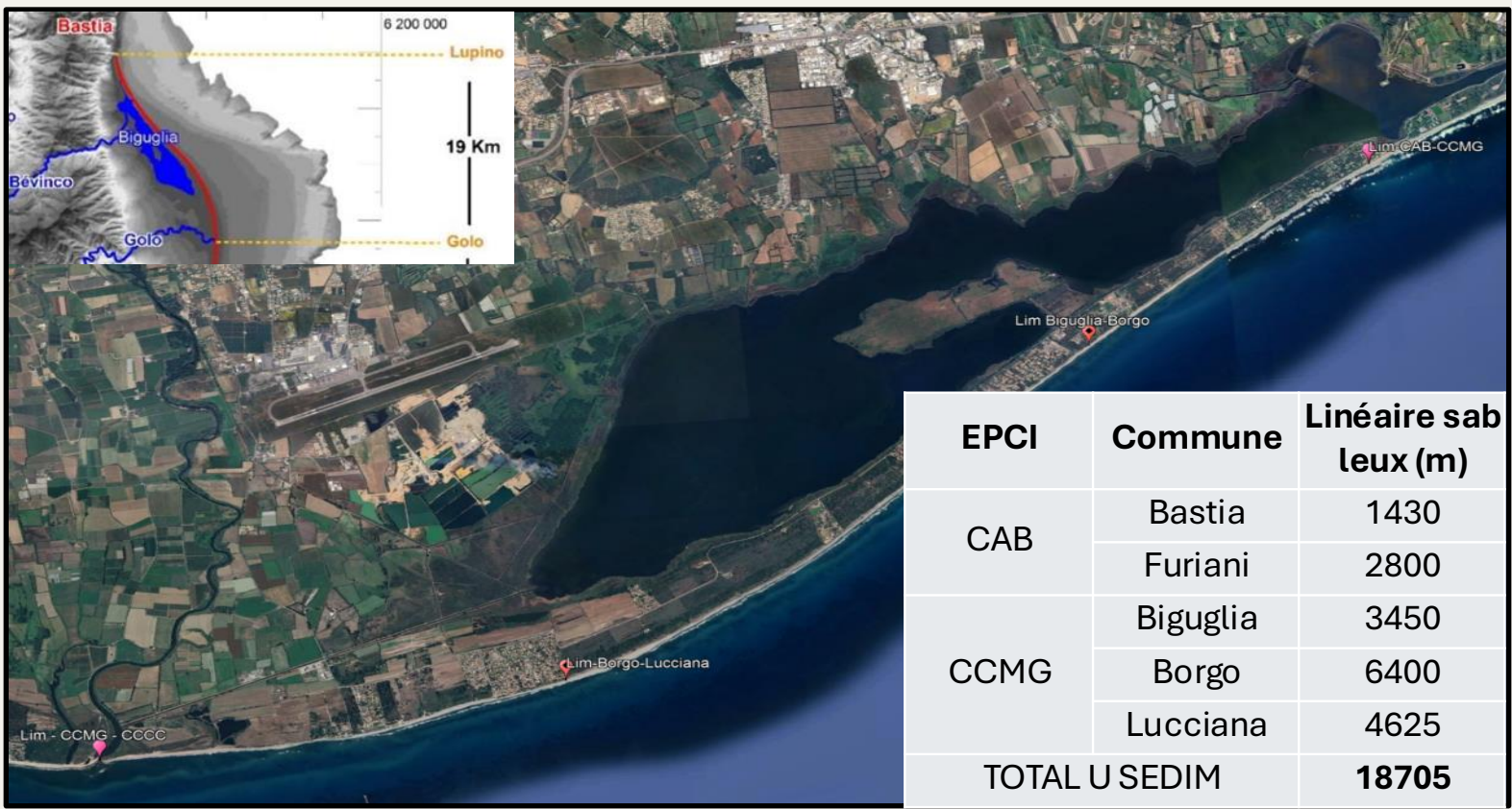


Phases du projet	€ HT	€ TTC
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) marché en cours	17 450,00 €	17 450,00 €
Bureau d'études (cartographies 30/100 ans) estimation	50 000,00 €	60 000,00 €
TOTAL	67 450,00 €	80 940,00 €

Plan de financement du projet	Part (en %)	Montant (€ HT)
Etat (Fonds vert)	80%	53 960,00 €
Contribution CCMG et communes de Biguglia, Borgo et Lucciana	20%	13 490,00 €
TOTAL	100%	67 450,00 €

Mise en œuvre d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) par la CCMG (rétrospective 2025)

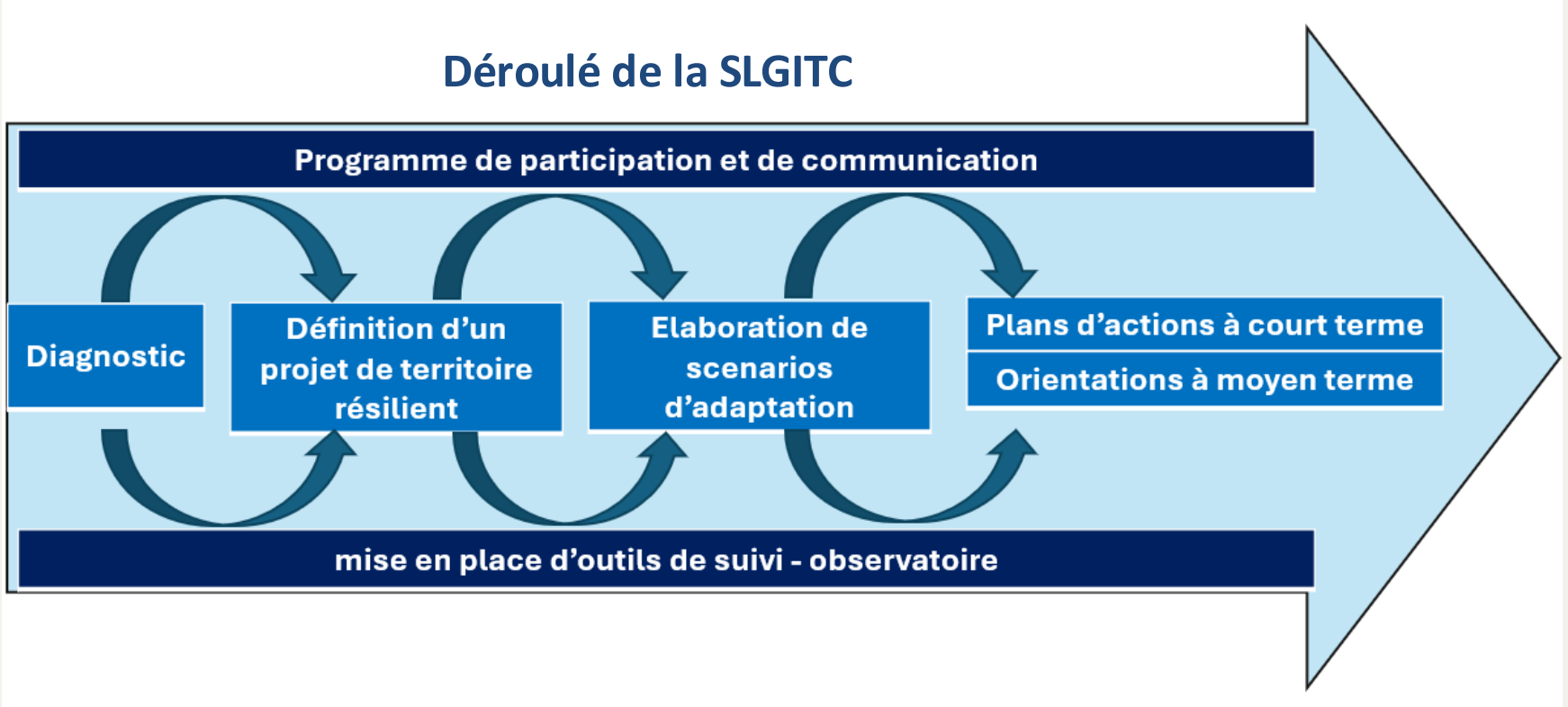
La CCMG a engagé une réflexion stratégique en faveur de l'adaptation de son littoral face aux effets du changement climatique.



Le 3 novembre 2025 la CCMG a organisé une journée dédiée à la gestion du trait de côte et adaptation au changement climatique, l'après-midi était consacré à la SLGITC de Marana Golo et notamment au démarrage de l'étude de préfiguration de la SLGITC qui porte sur l'ensemble de la cellule hydrosédimentaire Golo-Lupino.

Mise en œuvre d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) par la CCMG (prévisions 2026)

La SLGITC constitue l'outil central pour organiser, à l'échelle d'un territoire cohérent, une réponse collective aux risques d'érosion et de submersion marine. Elle permet d'anticiper l'évolution du trait de côte, de structurer les choix d'aménagement, de préserver les milieux naturels et d'établir une feuille de route opérationnelle hiérarchisée dans le temps. L'étude de préfiguration de la SLGITC devrait se dérouler sur les 3 premiers trimestres 2026, pour un démarrage de la SLGITC dernier trimestre 2026.



Mise en œuvre d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) par la CCMG (prévisions 2026)



Phases du projet	€ HT	€ TTC
Etude de préfiguration marché en cours	28 300,00 €	28 300,00 €
Atelier de sensibilisation à l'attention des élus du littoral (septembre 2026) estimation	6 500,00 €	7 800,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) estimation	30 700,00 €	36 840,00 €
Bureau d'études Stratégie locale (SLGITC) estimation	179 000,00 €	214 800,00 €
TOTAL	244 500,00 €	293 400,00 €

Plan de financement prévisionnel du projet	Part (en %)	Montant (€ HT)
Europe (FEDER)	60%	146 700,00 €
Etat (Fonds vert)	20%	48 900,00 €
Contribution CCMG	20%	48 900,00 €
TOTAL	100%	244 500,00 €



La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

➤ Bilan de la phase 1 : 2019 - début d'année 2023

4 novembre 2021

**Installation par hélitreuillage de 4 cuves de 30 m³
sur les communes de Bigorno, Campitello, Scolca
et Lucciana**



Plan de financement phase 1

Organisme	Part	Montant
Etat	90%	111 150 € HT
CC Marana Golo	10%	12 350 € HT
TOTAL	100%	123 500 € HT

Juin 2022

**Installation citerne
souple de 120 m³ sur la
commune de Lento**

La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

➤ Bilan de la phase 2 : fin d'année 2023 – année 2024

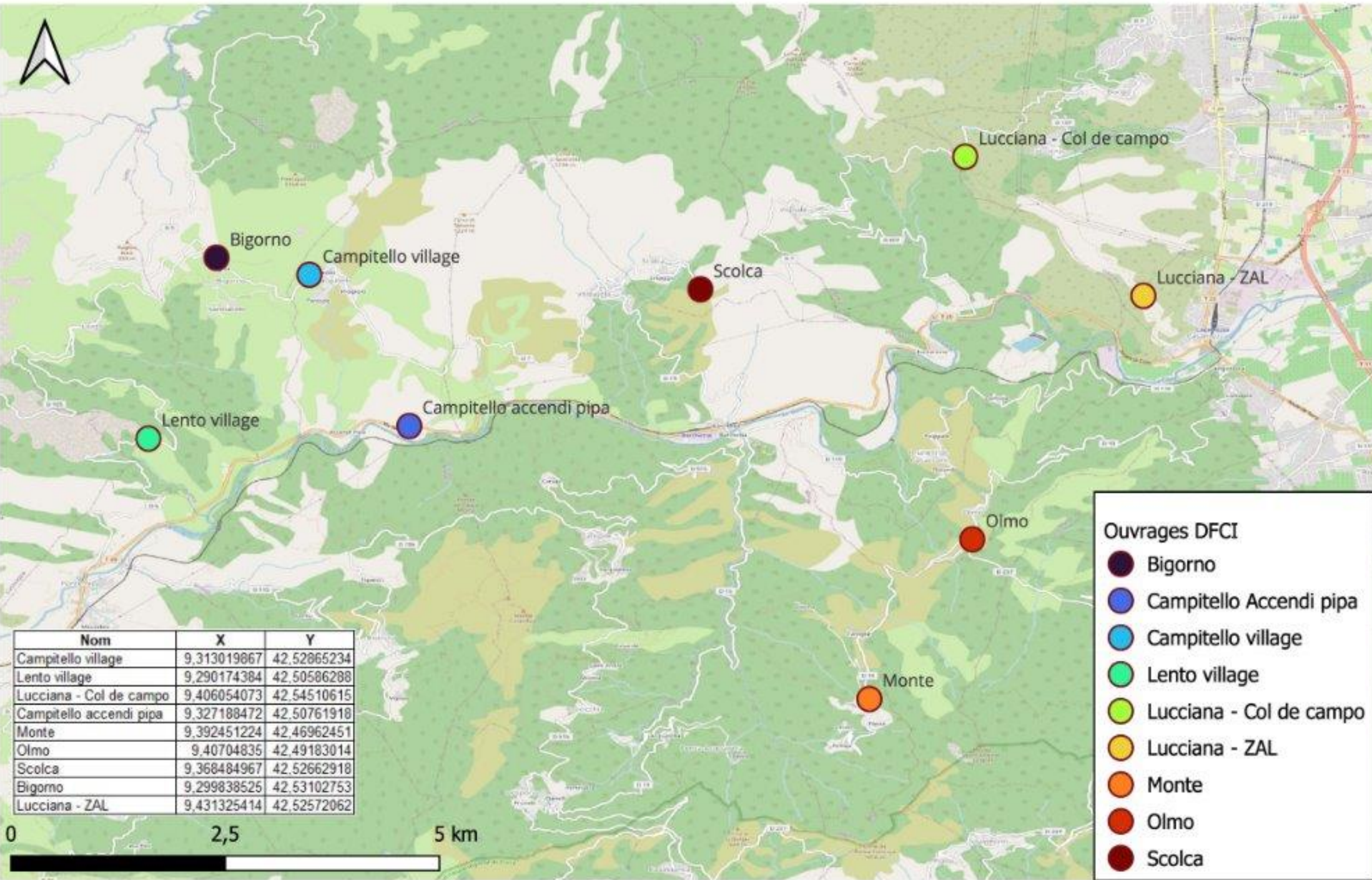
Installation de 4 cuves de 30 m³ sur les communes de Campitello, Monte, Olmo et Lucciana

Plan de financement phase 2

Organisme	Part	Montant
Etat	90%	86 076 € HT
CC Marana Golo	10%	9 564 € HT
TOTAL	100%	95 640 € HT



Localisation des ouvrages DFCI



Nom	X	Y
Campitello village	9,313019067	42,52065234
Lento village	9,290174384	42,50586288
Lucciana - Col de campo	9,406054073	42,54510615
Campitello accendi pipa	9,327188472	42,50761910
Monte	9,392451224	42,46962451
Olmo	9,40704835	42,49183014
Scolca	9,368484967	42,52662918
Bigorno	9,299838525	42,53102753
Lucciana - ZAL	9,431325414	42,52572062

- Ouvrages DFCI**
- Bigorno
 - Campitello Accendi pipa
 - Campitello village
 - Lento village
 - Lucciana - Col de campo
 - Lucciana - ZAL
 - Monte
 - Olmo
 - Scolca

La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

➤ Année 2025

Réparation de la clôture à
Lento
Coût 4 999,50 € TTC

Entretien aux abords des
équipements DFCI



➤ Prévisions 2026

Une réunion de travail est prévue au premier trimestre 2026 avec les services forestiers de la DDT2B et de la CdC pour une programmation des futures installations (pistes DFCI).



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
J.PELLICCIA**

Le projet du territoire dans la Transition Ecologique

Les orientations des politiques publiques de la CCMG sont représentées dans le [projet de territoire](#) qui se base sur autour de deux piliers opérationnels et d'un socle transversal :

- Un territoire sobre et solidaire,
- Un territoire attractif et résilient,
- Des acteurs et des citoyens engagés pour leur territoire.

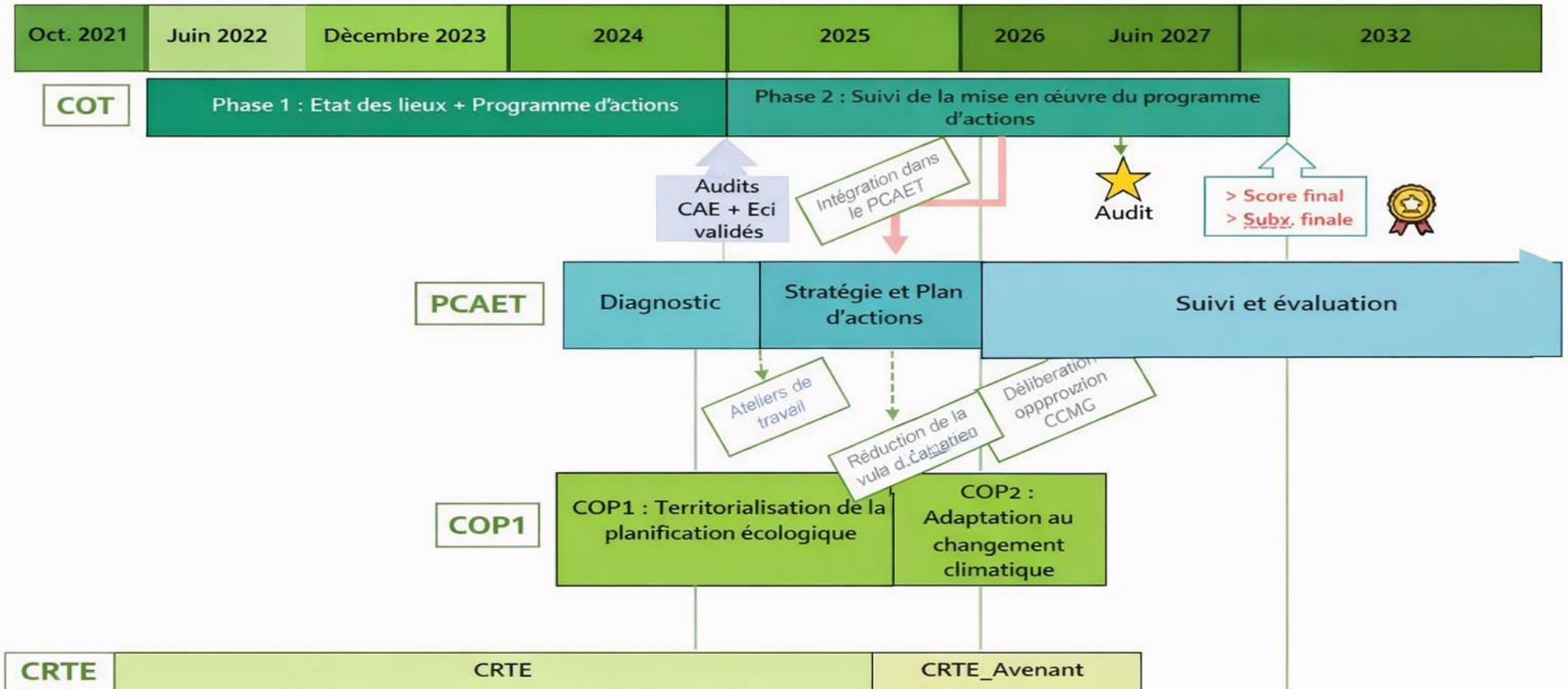
**Programme Territoire d'Engagement
(2022/2025)**

Les compétences de la CCMG sont ainsi majoritairement orientées vers la transition écologique, en lien avec les autres dispositifs transversaux et stratégiques:

1. le Contrat de Relance/ Réussite pour la Transition Ecologique (CRTE) débutée en 2022,
2. le Contrat d'Objectif Territorial (COT) en 2023,
3. le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2025.

Cela a permis à la CCMG de préciser sa stratégie intégrée des transitions énergétique, écologique, économique et sociale.

Le déploiement des stratégies territoriales autour de la Transition Ecologique



Notre ambition en transition écologique est mise en lumière au niveau national...

Le COT de la CCMG a été retenu par l'ADEME pour faire part de sa Démarche en tant que **Territoire Engagé dans la Transition Ecologique.**

Ainsi, 5 territoires français engagés avec un COT sont interviewés chaque année par une journaliste spécialisée en vue de retracer l'avancement du travail de la collectivité de manière qualitative, durant 2 ans, à travers la réalisation d'entretiens directs destinés à nourrir des articles.

Ces articles sont ensuite diffusés par l'ADEME national sur leurs médias (réseaux, Internet, newsletters....)



La Communauté de communes Marana Golo s'engage pour la transition écologique : « Le programme va aider à mettre la lumière sur l'ambition de l'histoire que nous allons écrire »



La Communauté de communes de Marana Golo termine l'état des lieux du programme Territoire Engagé Transition Écologique : « Nous sommes au rendez-vous de nos engagements »

Le CRTE est d'abord un outil d'ingénierie financière qui coordonne les financements publics autour de projets territoriaux cohérents. Il optimise les montages financiers tout en respectant le rôle décisionnel de l'État pour l'attribution des subventions. Il formalise un partenariat stratégique assurant l'alignement des projets locaux avec les priorités nationales et régionales .

A noter: la participation active des services de la CCMG en 24/25 aux ateliers de la COP régionale (= dite conférence des parties régionales) qui visent à définir avec l'ensemble des parties prenantes au sein de la région les leviers d'actions permettant d'atteindre les objectifs nationaux de réduction de GES et de protection de la biodiversité.

Les grandes dates du CRTE:

CRTE initial: fév.22 à mi 2025=> **170 projets** entre 2021 et 2024

CRTE Avenant: de mi 2025 à fin 2026=>**84 projets** sur 2025 /2026 (70,5 M€)

Mise à jour et révision des projets en lien avec l'ambition écologique selon les axes de la COP régionale.

Les échanges et la coordination du CRTE:



5 revues de projets, 10 COTECH/COPIL
et beaucoup de coordination entre les équipes CCMG et CAB=> **évolution progressive vers une intégration des sujets autour de la Transition écologique CRTE/ COT/ PCAET de la CAB et CCMG**



Le CRTE en chiffres

Financements obtenus sur la période 2021-2024 :

4 076 053 € de subventions attribuées à des projets CRTE de la CCMG

De plus, l'Agence de l'eau a contribué avec 1 061 601 € d'aides à des projets CRTE sur 3 836 273 €.

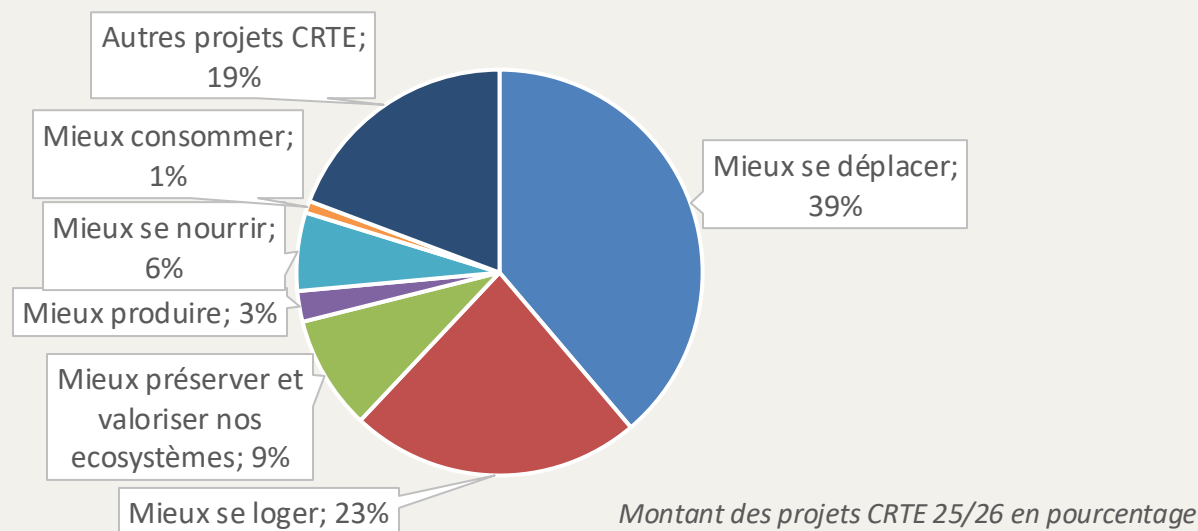
Cela concerne 32 projets CRTE (sur 51 projets déposés) portés par la CCMG et par les communes, qui se répartissent ainsi : 15 projets de la CCMG et 17 projets communaux.

Bilan provisoire des financements en 2025:

10 projets subventionnés sur 17 projets déposés,

Soit 1,5M€ sur 6,5M€ représentant donc 23% de financements de la part de l'Etat

Les couts des projets en 2025/2026 sont répartis dans les différentes politiques publiques comme suivants:



Développement territorial / Process de Compétence développée



Le CRTE a permis de développer les compétences jusqu'à l'arrivée de chaque chargé de mission dédié (ou en support par la suite)

Développement territorial par thématique



Recrutement de Conseiller Numérique

NUMÉRIQUE



AAP Accompagnement Numérique sur mesure

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



AAP National DRAAF PAT émergent



Déc 2022 Recrutement de Chargée de mission PAT, et référent PAT



- 1. VTA Etat
- 2. VTA ANCT
- 3. AAP Soutien PAT 2



Recrutement de Chargé de Mission Energie

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



AAP National ANCT 15ème Territoire D'Engagement



Mai 23: Recrutement de Chargée de mission mobilité



- 1. Subvention COT
- 2. Subvention poste Fonds vert

MOBILITÉ

Recrutement de Chargée de mission EIT

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE



Subvention EIT (poste, communication, moyens)




- 1. Etude CEREMA
- 2. AAP National AVELO 2
- 3. Subvention PDMS
- 4. AAP Moby

Zoom sur les projets menés par le CRTE dans le Développement Territorial de 2020 à 2025

Thèmes



 2 labellisations nationales

 1 labellisation nationale

 27 concertations

 84 projets

 10 subventions

 4 subventions

 7 compétences

 17 réunions

 10 communes avec étude agricole

 10 communes
11 sentiers

 12 rencontres et formations

 3 projets transversaux cordon

 2 festivals

 120 panneaux

 100% financement

Ressources



CM PAT
DRAAF /ANCT
200 k€



CM Sentiers
Pref/CDC
300k€, 100%



CM TEE
Fonds Vert
172,5k€ COT



CF CRTE avec référent
ANCT
192k€, 100%



CF CRTE+ Services CCMG
ANCT
105 k€ (CF)





En conclusion, le CRTE a permis de développer des projets thématiques (et donc les compétences) et d'employer de l'ingénierie, et de **consolider le développement territorial.**

La CCMG continue de développer ses compétences et de lier les dispositifs quand cela a du sens pour construire une stratégie de transition écologique plus globale.

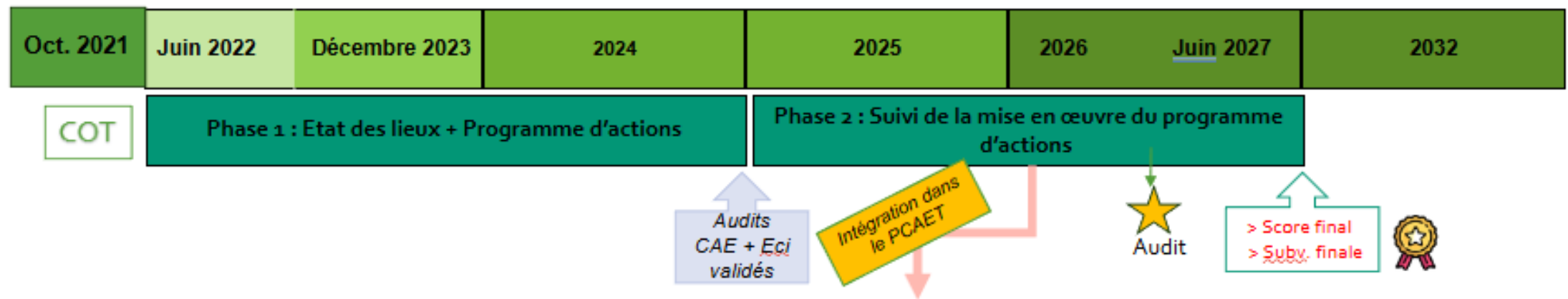
La stratégie de développement territorial vise à mieux coordonner ses politiques publiques et à **renforcer l'opérationnalité du projet de territoire.**

Enfin, d'autres compétences restent encore à développer tels que l'habitat, l'urbanisme ou l'économie circulaire.



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
J.PELLICCIA**

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT)



Ce travail a été mené avec l'ensemble des services et élus référents selon les compétences, autour de 2 référentiels d'actions nationaux: Climat Air Energie et Economie Circulaire.

L'état des lieux mené de 2022 jusque 2024 a permis de partager le diagnostic par compétence et de le structurer au travers des indicateurs et objectifs mesurés (audit initial).

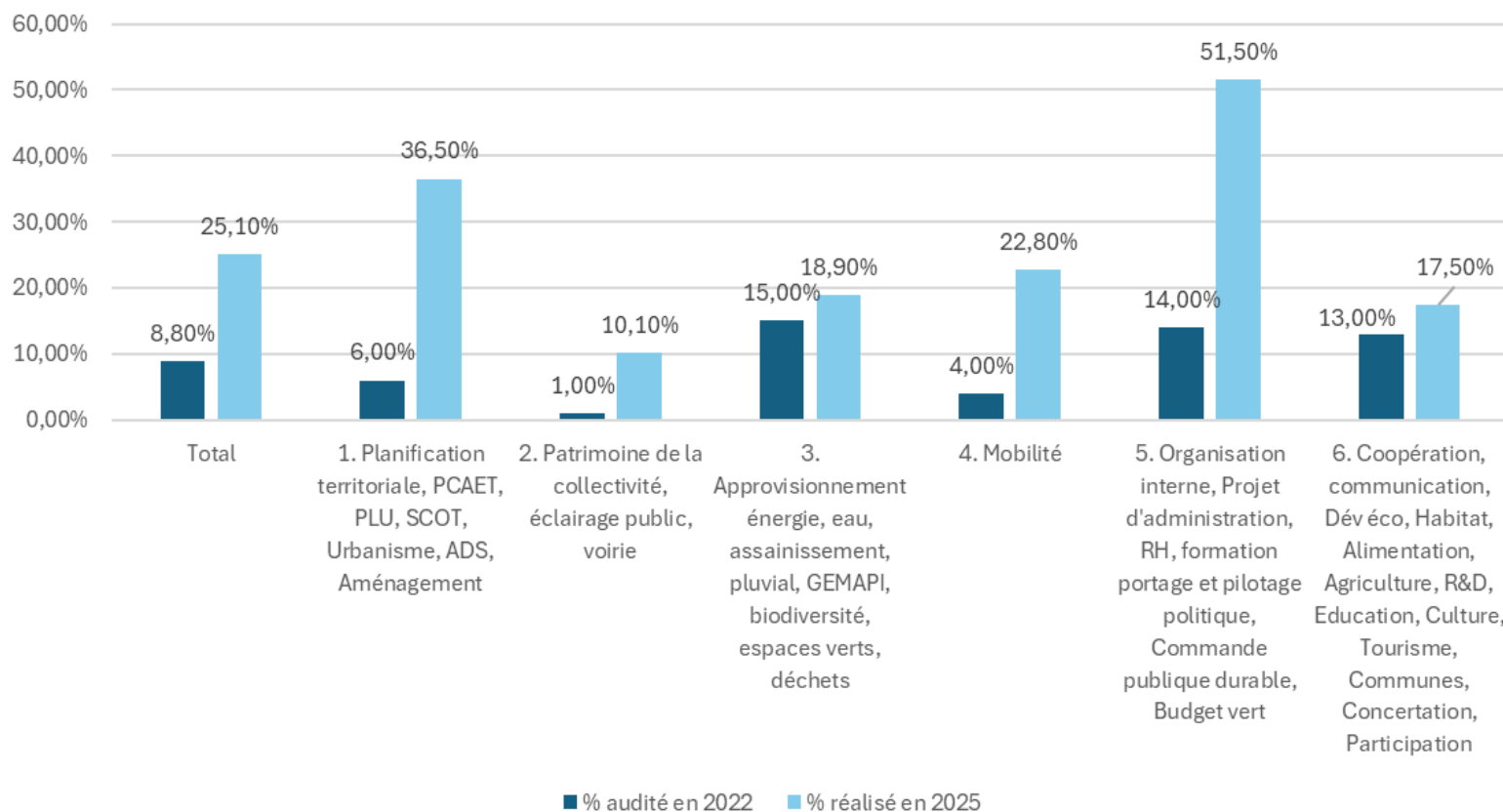
Le plan d'actions est une feuille de route pour l'ensemble des services de 2025 à mi 2027, et il a été intégré au PCAET en cohérence avec les politiques nationales et les attentes de l'Etat/ ADEME (PCAET, CRTE)

Le COT permet d'apporter de la lisibilité et de renforcer la crédibilité de la stratégie territoriale, en vue de mieux mobiliser et coordonner des acteurs locaux autour d'une vision commune.

Le COT: Avancement référentiel CAE à fin 2025

Progression évaluation 2023-2025 de la CCMG

Label Territoire en Transitions Climat Air Energie



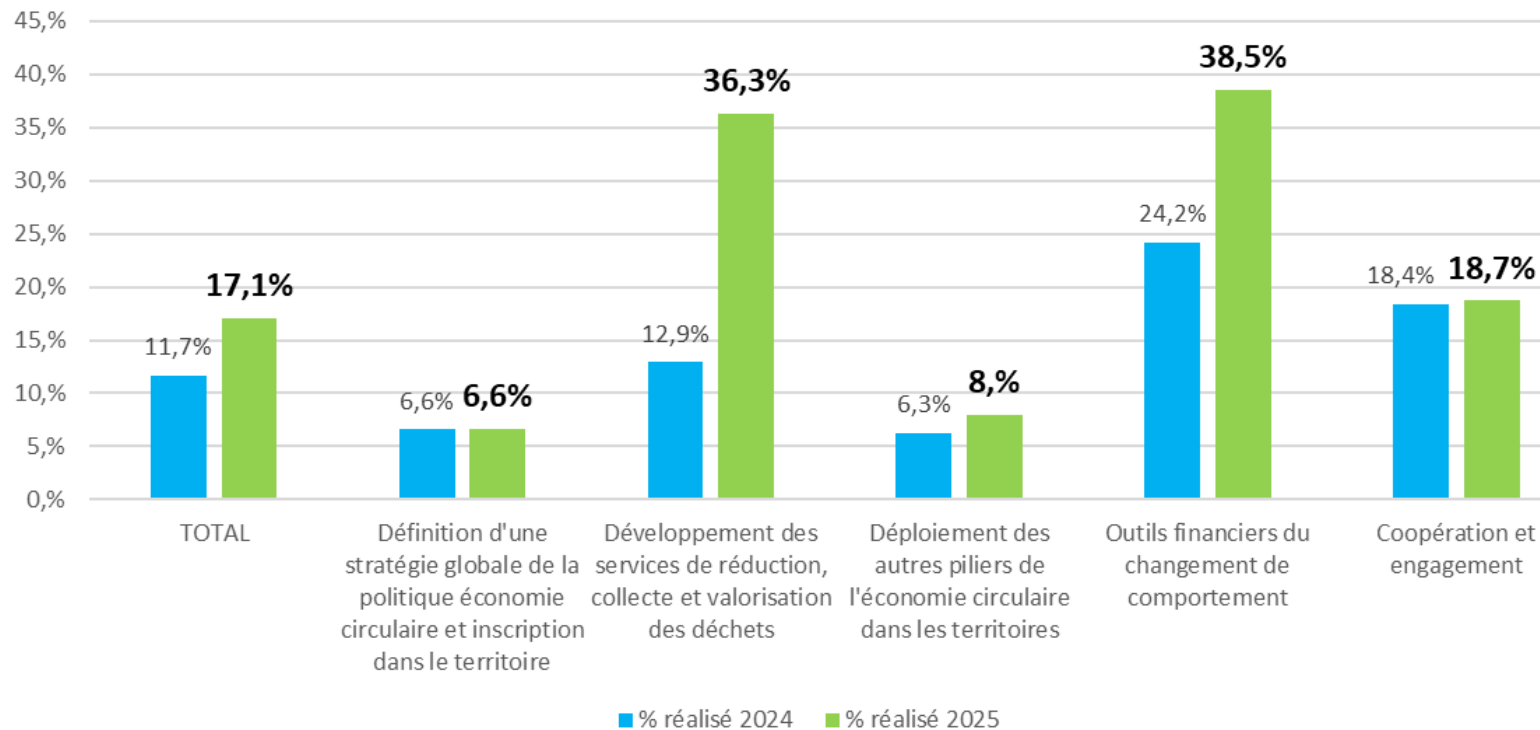
% audité en 2022	% réalisé en 2025
8,80%	25,10%

Objectif COT à atteindre d'ici juin 2027 => 20,8 %



Le COT: Avancement référentiel ECI à fin 2025

Evolution de la CCMG dans le Label Economie Circulaire (ECi) 2024-2025



% réalisé 2024	% réalisé 2025
11,7%	17,1%

Objectif COT atteindre
d'ici juin 2027 => 23,7 %

**+6,6% à
atteindre d'ici
18 mois**



**PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL
J.PELLICCIA**

Projet Alimentaire Territorial/ Dispositif



Mars 22: CCMG lauréate de l'Appel à projets national sur l'émergence de PAT

Coût de l'opération: 100 000€
30% CCMG/ 70% subvention DRAAF

Juillet 2022: PAT Labellisé et reconnu Niveau 1/ Emergent



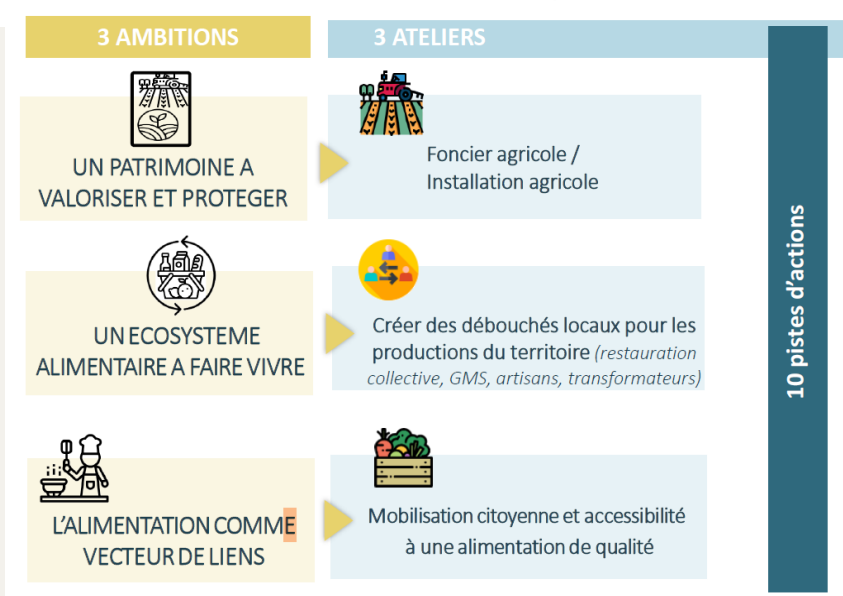
Janv Dec

Phase 7 : Poursuite du programme d'actions

Validé par élus

Aout 2025: Labellisation PAT niveau 2 / opérationnel

Coût de l'opération poste et animation
140 000€ sur 24 mois
42% CCMG/ 58% subvention DRAAF



Du label 1 vers le label de niveau 2

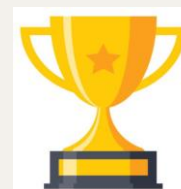
Fiche du PAT de Marana Golo mise à jour sur la plateforme nationale France PAT
france.pat.fr

Pourquoi cette labellisation de niveau 2?

- **Reconnaissance nationale du projet**
- Crédibilité pour les demandes de subventions
- Projet mûr et pertinent au regard des critères suivants:



En Août 25: Labellisation officielle 2025/2030 de niveau 2 du PAT Marana Golo



Coût prévisionnel de l'opération sur 5 ans
942 486 €
70% subvention DRAAF et/ ou autres financeurs

**Recrutement du
Chargé de mission
PAT/ Sentiers prévu en
janvier 2026**

Synthèse du programme d'action LABEL 2 de 2025 à 2020

Validé par élus
Commission du 03/07
Conseil du 19/06/25



Action 1	Réalisation d'un diagnostic foncier du potentiel agricole
Action 2	Accompagner la demande des communes pour la réappropriation des espaces productifs : appui des projets communaux en faveur de l'accès au foncier pour l'installation agricole > Vers l'animation d'une cellule foncière
Action 3	Coordonner le développement du sourcing local par les acheteurs, notamment en RHD > L'organisation de rencontres BtoB et d'un annuaire
Action 4	Promotion des actions en faveur de l'alimentation durable en restauration collective
Action 5	Etude prospective des besoins et objectifs des communes du territoire en faveur d'une restauration collective qualitative et locale
Action 6	Réalisation d'étude d'opportunité pour d'éventuels projets en faveur d'outil de transformation ou distribution > vers un drive fermier
Action 7	Faciliter l'accès des habitants des communes de montagnes à une offre alimentaire
Action 8	Mailler le territoire en lieux de production solidaires et durables (production, compostage, collecte d'eau, distribution alimentaire...)
Action 9	Promotion des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation durable localement
Action 10	Déploiement d'actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation saine et durable + Etude gaspillage alimentaire/ REGAL

Projet Alimentaire Territorial/ Réalisations



UN PATRIMOINE A
VALORISER ET PROTEGER



Réalisation du diagnostic foncier du potentiel agricole
Appui aux projets communaux des 10 communes

10 communes

Lauréat AAP européen ERASMUS + de la CDC sur la production agricole



UN ECOSYSTEME
ALIMENTAIRE A FAIRE VIVRE

Recensement
des
producteurs

Construction d'un programme de formation à destination des scolaires



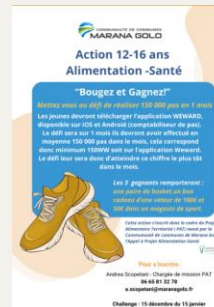
Etude pour la mise en place d'un distributeur de produits locaux=> outil de de distribution/ circuits courts intégrant la Mutualisation logistique à l'étude

AAP ADEME Alimentation Durable, en attente d'attribution
Coût de l'opération: 54 300€_ 20% CCMG/ 80% subvention ADEME



L'ALIMENTATION COMME

Fabrique d'Actions du PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Financement obtenu sur l'AAP
Animation ADEME
Coût: 14 743€ HT, financé à 30%
Durée : 18 mois



EDITION 25/26 de « Si Manghja! »
AAP Alimentation Santé –ARS 2024/2025
Coût: 15k€, financé à 45 %



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
J.PELLICCIA**

Territoire d'Engagement / *Dispositif*



- Dispositif d'accompagnement sur 3 ans de la collectivité pour développer l'engagement et la participation des citoyens
- CCMG retenue, 15ème et dernier territoire national engagé / démarrage en septembre 22 jusque fin 2025
- **Croisement de ce dispositif avec les autres politiques publiques de la CCMG en vue d'accompagner le développement territorial (=3eme pilier du projet de territoire de la CCMG)**

1 La rencontre du territoire

pour poser ensemble un diagnostic des enjeux d'engagement



2 Le cheminement

- Un programme sur 3 ans de formation et de conduite du changement
- Le développement de projets d'engagement citoyen pour apprendre en agissant
- La mobilisation d'appuis et relais sur le terrain

3 Le temps de la supervision, des bilans réguliers et des célébrations



**Subvention de 200k€
sur 3 ans / ANCT**

Territoire d'Engagement / Notre marque de fabrique territoriale

Le Festival des Spuntini, une création 100% Marana Golo

Il permet de créer un nouvel outil et cadre propice à susciter et faire vivre l'engagement citoyen

On parle de notre festival au niveau régional dans la presse, mais aussi au niveau national sur le site ANCT, Université d'Angers et dans plusieurs livres /ouvrages (M. Angotti, ANCT)



Q territoire n°10 p.13-14

**FESTIVAL
DES SPUNTINU**

CONVIVALITÉ
TRADITION REVISITÉE

TERRITOIRE :
CC MARANA GOLO

Ma traversée de nuit en ferry fut mouvementée par les vagues. Ce matin, je parcours les montagnes corses pour arriver dans le village de Scolca, situé dans la communauté de commune de Marana Golo. Je suis accueillie par Andrea, Julia, et Jean-Marc qui m'invitent autour d'une table où les saveurs du terroir corse se mêlent à la fraîcheur de la montagne.



Andrea démarre la conversation. « Notre projet se concentre sur le festival des Spuntinu. Ce sont des moments de partage intergénérationnels qui permettent de débiter la rencontre par un temps convivial d'entraide citoyenne. C'est une tradition profondément ancrée dans nos villages. L'idée est de recréer du lien en valorisant les espaces, ressources naturelles et savoirs locaux. Cela a permis de réaliser en même temps des actions de concertations portées sur des thématiques précises ».



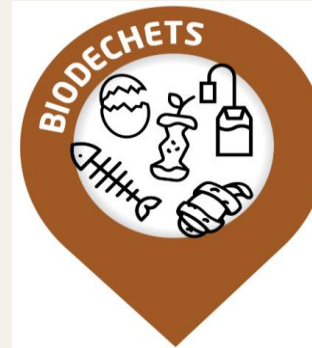
Julia évoque l'aspect fédérateur des événements organisés. « Réaliser la concertation sous forme de festivals a été plus que bénéfique. Ils ont été un moyen de rassembler tout le monde autour d'un repas où chacun contribue. C'est un moment inclusif et chaleureux où les idées et les initiatives peuvent germer naturellement ».

Je le écoute attentivement, et Jean-Marc partage une anecdote. « Lors du Spuntinu de Scolca en juillet, nous avons abordé des sujets complexes comme l'entretien des sentiers. Ces discussions, initialement difficiles, ont trouvé un terrain fertile lors des repas. C'est d'ailleurs durant ce repas que se passait la concertation citoyenne en réalité ».



Territoire d'Engagement

Quelques réalisations liées aux compétences CCMG



A la rencontre avec les 14 autres territoires engagés lors des Rencontres Nationales annuelles

Déploiement des composteurs partagés

Formation/ coaching

Aménagement châtaigneraie communale

Entretien des rives de cours d'eau

Territoire d'Engagement

Réalisations/événements (suite)

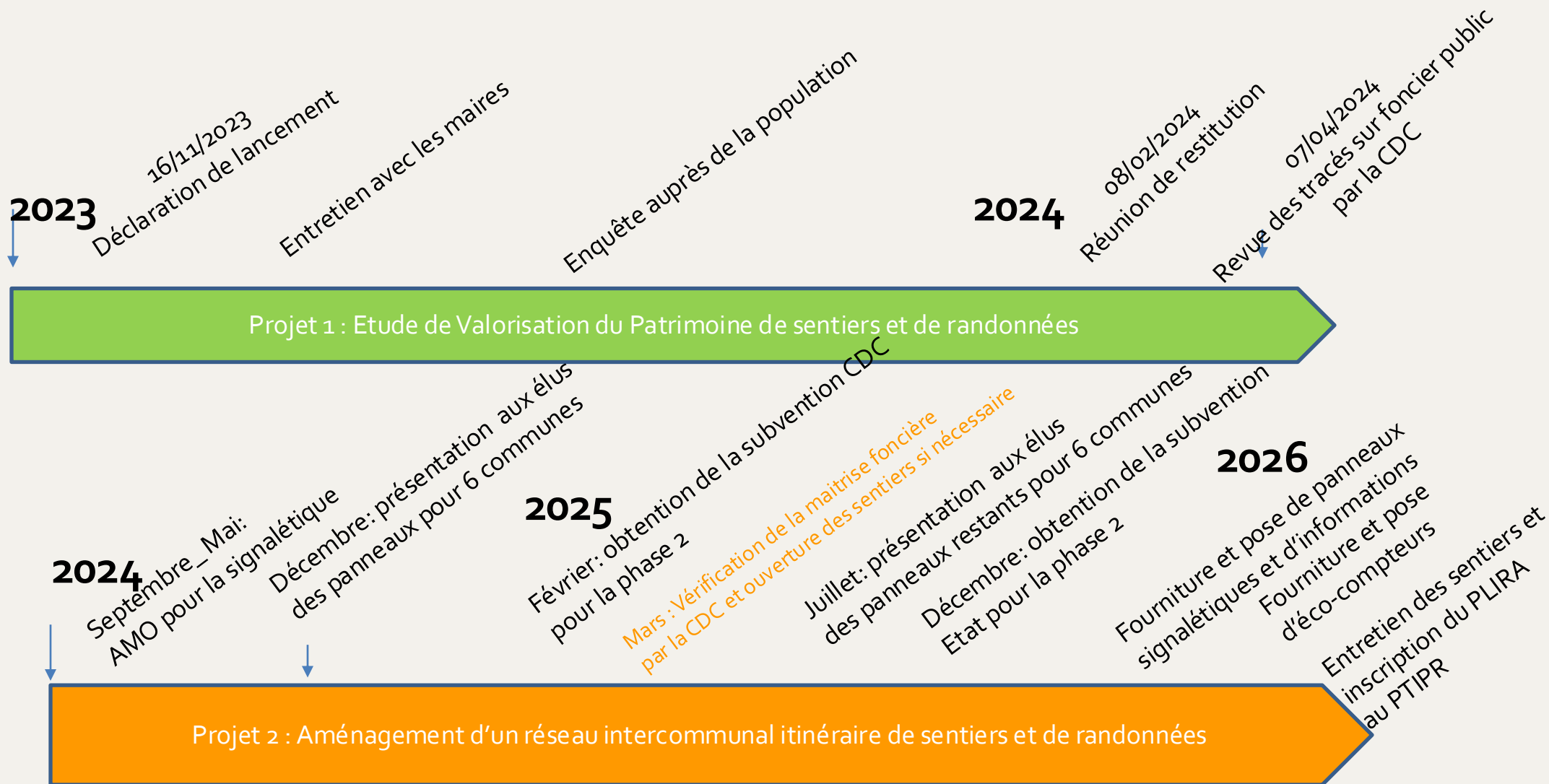




**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
J.PELLICCIA**



Réseau de sentiers / Planning



Réseau de sentiers / Plan d'actions

Suivi technique avec
Gabriel Rutali, service
aménagement des
espaces naturels

Projet 2 : Aménagement d'un réseau intercommunal itinéraire de sentiers et de randonnées

Phase 1: études

AMO signalétique=>Décembre 2024 et Juillet 2025: Version PRO finalisée et présentée aux élus
Septembre/ octobre 2025: lancement MAPA Signalétique=> à classer sans suite
Relance en AO en janvier 2026 du marché de signalétique

Coût de l'opération/ phase 1: 71 k€
20% CCMG/ 80% subvention Comité de Massif+ Avenir Montagnes



Recrutement du
Chargé de mission
PAT/ Sentiers prévu
en janvier 2026

Phase 2: opérationnelle à partir de 2026

- Création/ Entretien du réseau
- Signalétique directionnelle et d'information à déployer (création graphique, fourniture et pose)
- Pose d'éco compteurs

Coût de l'opération/ phase 2: 294k€
30% CCMG/ 70% subvention Comité de Massif+ Avenir Montagnes- Etat DETR



**AMÉNAGEMENT
ET ENTRETIEN
DES ESPACES
NATURELS
G.RUTALI**

L'équipe et les moyens

Missions du service

- Rénovation du réseau d'éclairage public du cordon lagunaire
- Projet de sécurisation du cordon lagunaire
- Nettoyage des plages
- Entretien du cordon lagunaire (débroussaillage enrobé et nettoyage des abords)
- Intervention dans les cours d'eau et curage d'ouvrage dans le cadre de la GEMAPI
- Autres: Intervention sur les sentiers de randonnée (débroussaillage) et Entretien des cuves DFCI

Moyens humains

- 8 agents
- dont 2 agents en maladie
- et 2 départs à la retraite en 2026

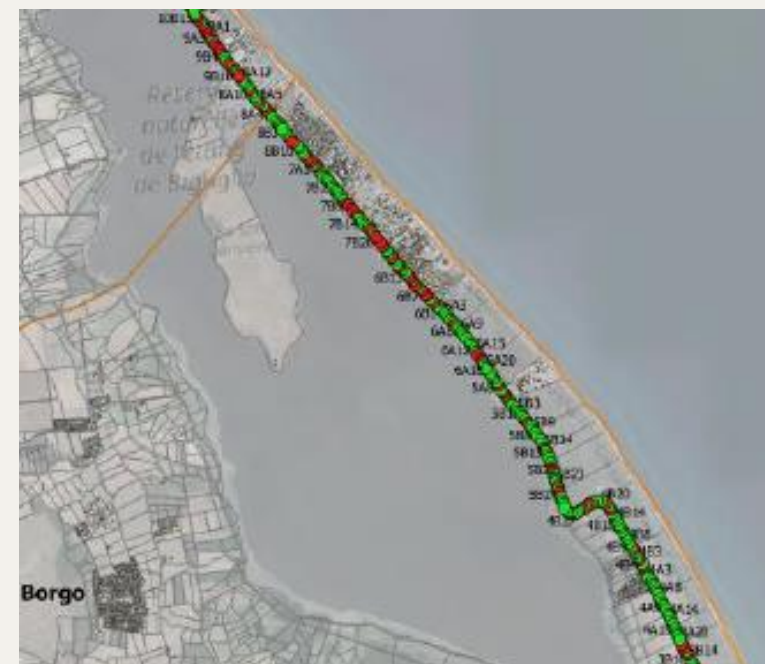
Moyens Matériels

- Véhicules : 2 Poids lourds, 2 voitures, 1 véhicule utilitaire
- Engins: Tractopelle, Tracteur agricole avec épareuse et gyrobroyeur, Machine plage, 2 Compacteurs double bille
- Petit matériel

Rénovation du réseau d'éclairage public du cordon lagunaire – Etat des lieux en 2022

Communauté de Communes	MARANA GOLO
Consommation annuelle EDF (kWh/an)	430 691
Dépense annuelle EDF (€/an)	64 491
Puissance Installée (W)	85 980

	Vétusté	Illustration
Supports	100%	
Luminaires (71% de taux de fonctionnement lors du passage terrain – Moyenne estimée à 85%/an)	90%	
Armoires	100%	



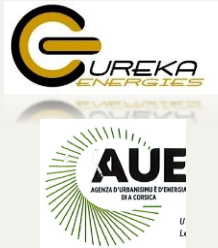
Rénovation du réseau d'éclairage public du cordon lagunaire - Evolution du projet

En 2023 : étude pré opérationnelle avec BET Eureka pour déterminer le potentiel (financement à 80% par l'AUE)

- Potentiel évalué :
 - Réduction de 37 % le parc de luminaires soit de **372 points=>233 points lumineux**
 - **Réduction de 91 % la consommation d'énergie** annuelle: un ROI de 2/3 ans envisagé
- **Plan de financement validé en 2024** soit 38% CDC, 25% Etat FV, 37% CCMG (325k€ HT) sur une opération à 867k€ HT
- **Depuis septembre 2024:** AMO en mission=> **suivi administratif du dossier** et **coordination du MOE et passation marché travaux par chargé de mission énergie**

Coût de l'opération : 10 404 € TTC

+ Subvention AUE 80%



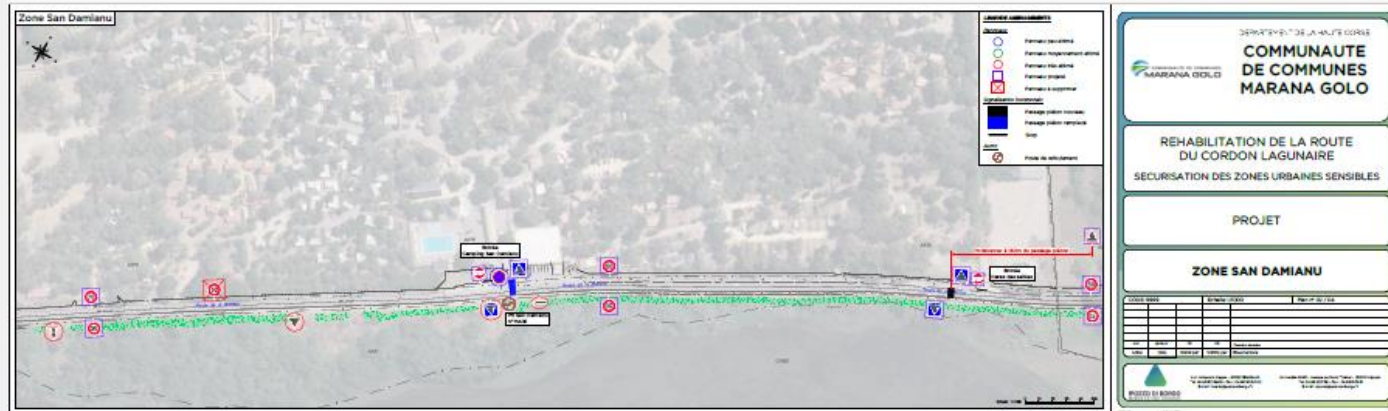
Appui technique ponctuel avec Gabriel Rutali,
service aménagement des espaces naturels

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

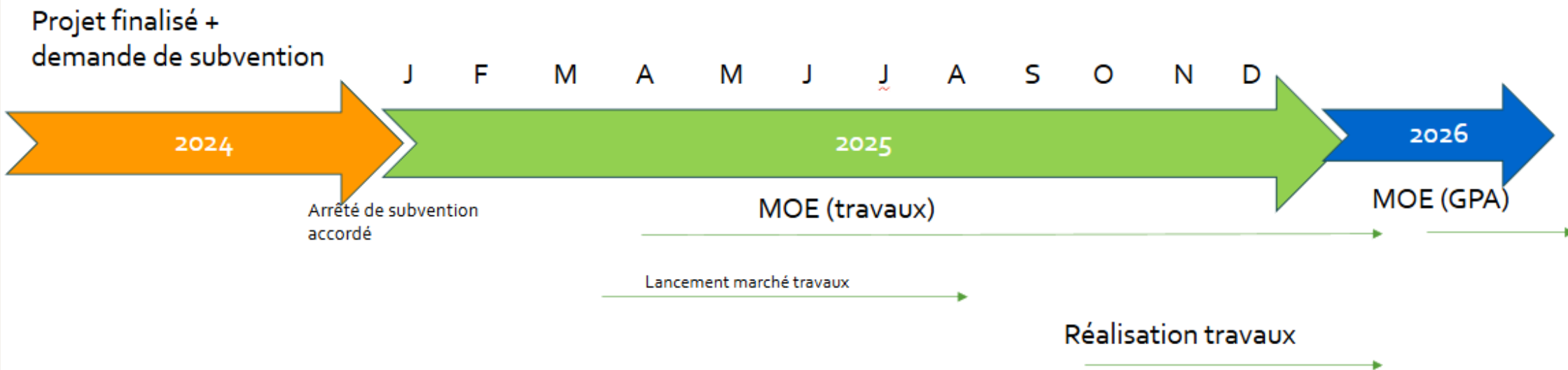
Projet de sécurisation du cordon lagunaire – Les 3 zones sensibles (1/2)



L'opération consiste à sécuriser les 3 zones les plus urbanisées avec des passages piétons par rapport à la circulation routière avec de la signalétique adaptée, mais aussi par du marquage au sol.



Projet de sécurisation du cordon lagunaire



Coût de l'opération : 246 000€ HT/ 295

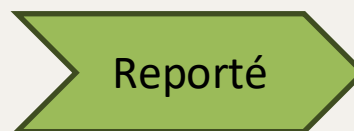
45% CCMG / 55% Subvention DQ

RECEPTION

Projet de sécurisation du cordon lagunaire

Les autres opérations à venir après 2025

- 2/ Revêtement chaussée
- 3/ Signalisation verticale et horizontale



- 4/ Bordures
- Sécurisation



Projet intégré directement pour l'opération globale de réhabilitation du parcours cyclable sur le cordon lagunaire de la Marana (dernier COTECH des 27 & 28 nov.25)

Coût de l'opération bordures : 130 000€ TTC environ



Entretien du cordon lagunaire - **Entretien raisonné des plages**

- Ramassage à la main des déchets anthropique en début de saison
- Puis un nettoyage mécanique 3 fois par semaine pendant la saison estivale avec des zones déterminées



**Coût de l'opération
en moyenne
25 000 € TTC annuel**

Entretien du cordon lagunaire - **Entretien des abords et de la route**

- Sur la végétation: débroussaillage, élagage manuel/ mécanisé
- Entretien de la chaussée et signalisation



Entretien des cours d'eau- **GEMAPI**

- Intervention dans les cours d'eau
- Curage



Entretien du cordon lagunaire - **Acquisition d'un tracteur avec débrousailluse pour les travaux d'aménagement et d'entretien**

Coût de l'opération : 78 800 € HT
Soit 94 500 € TTC

30% CCMG/ 70% subvention DQ (acquise)

Entretien du cordon lagunaire - **Acquisition d'une pelle compacte sur chenilles pour les travaux d'entretien des cours d'eau**

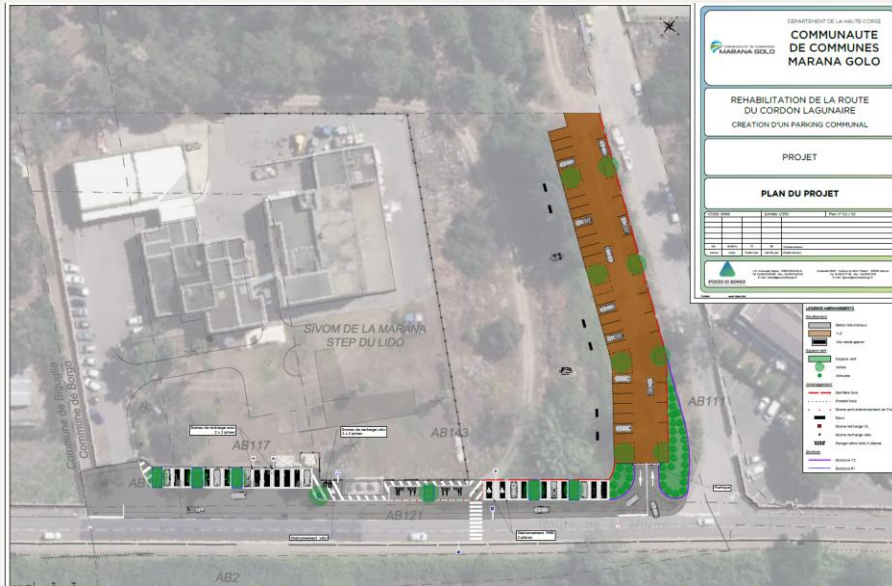
Coût de l'opération : 99 000 € HT
Soit 120 000 € TTC

30% CCMG/ 70% subvention DQ (sollicitée)

Marchés en cours d'analyse fin 2025/
début 2026

Espaces naturels - Perspectives : après 2025 ?

- Projet de parking avec report modal (**600k€**, financement acquis 30% CDC, 30% Etat non acquis)



- Opérations récurrentes d'entretien
- Projets de sécurisation sur plusieurs années
- Suivi technique d'autres projets (sentiers...)



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
(V.Louisiade)**

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



En 2024 : Attribution de la mission d'AMO pour la réalisation des PCAET CCMG et CAB

- Groupement de commande



- Durée de la mission : 24 mois

Coût de l'opération : 138 350 € HT

Subvention Fonds Vert 76 %



En 2025 :

- Phasage :
 - **Diagnostics** (Consommations, Production EnR, Emissions polluants, Vulnérabilités territoriales)
 - Bilan Gaz Effet de Serre (GES) => Patrimoine et Services
 - **Définition de la Stratégie (Objectif 2050 : - 86% des émissions de GES, - 35% des consommations d'énergie finale)**
 - **Elaboration du Plan d'actions** (*articulé sur le Projet de Territoire*)
 - Consultations réglementaires des différentes instances et du grand public

Contrat d'Objectif Territorial (COT)



Programme : Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) de l'ADEME

Démarche commune : CCMG et CAB

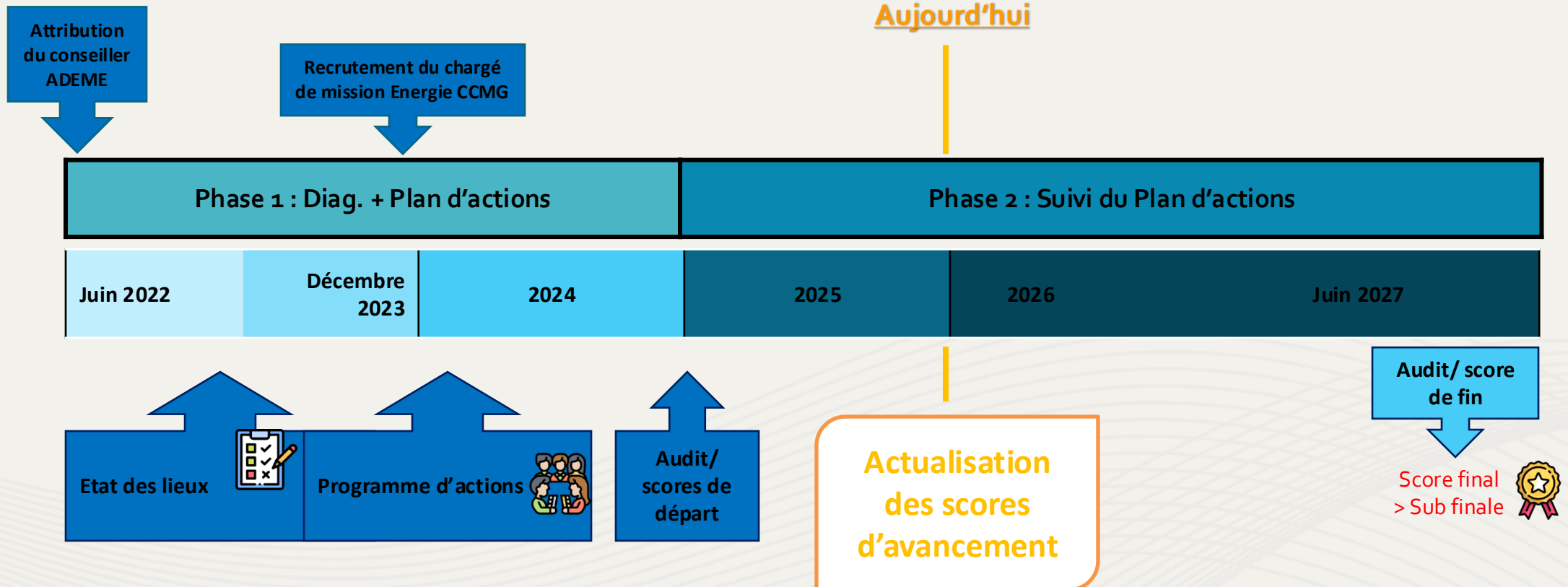


COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Durée : 54 mois (*y compris avenant*)

Subvention : 137 500 € (*variable selon atteinte d'objectifs*)

Engagement dans les labels : Climat Air Energie (CAE) et Economie Circulaire (Eci)



Programme : Rénovation du réseau d'éclairage public du cordon lagunaire



En 2023 :

- Etude pré opérationnelle pour déterminer le potentiel (financement à 80% par l'AUE)

En 2024 :

- Attribution du marché d'AMO

Coût de la mission : 32 026,83 € HT

Subvention AUE : 80 %

En 2025 :

- Attribution du marché de Maitrise d'Œuvre

Coût de la mission : 26 461,12 € HT

Subvention AUE : 80 %

- Consultation du marché de Travaux

- | | |
|----------------------|--|
| Budget: 876 024 € HT | Subvention AUE/ Fonds Vert/ CEE : 59 % |
|----------------------|--|
- **1ère consultation : Déclaration sans suite** pour le motif d'intérêt général tiré d'une **insuffisance de concurrence**
- **Relance du marché début 2026**

Programme : Rénovation et d'extension du siège de la CCMG



En 2024 :

- Attribution du marché d'AMO pour la réalisation d'un **Programme architectural et technique**



Coût de la mission : 39 500,00 € HT

En 2025 :

- Consultation d'un marché d'AMO pour la **mission complète** (*Passation marché Moe, Assistance phase étude, Passation des contrats et suivi des travaux*)

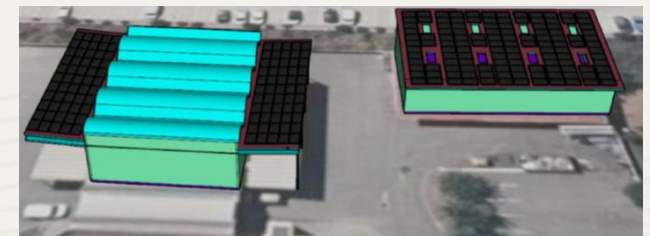
Budget : 79 535,00 € HT

Subvention FNADT : 80 %

- Marché en cours d'attribution

Coût de la mission : 79 980,00 € HT

Etude : étude de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques



- Attribution du marché

Coût de la mission : 19 800,00 € HT

- Etude en cours : Productible 270 kWc

Perspectives 2026

PCAET :

- Fin des consultations publiques et des différentes instances
- **Approbation finale** du PCAET en Conseil Communautaire

COT :

- Suivi des actions

Rénovation du réseau d'éclairage public du cordon lagunaire

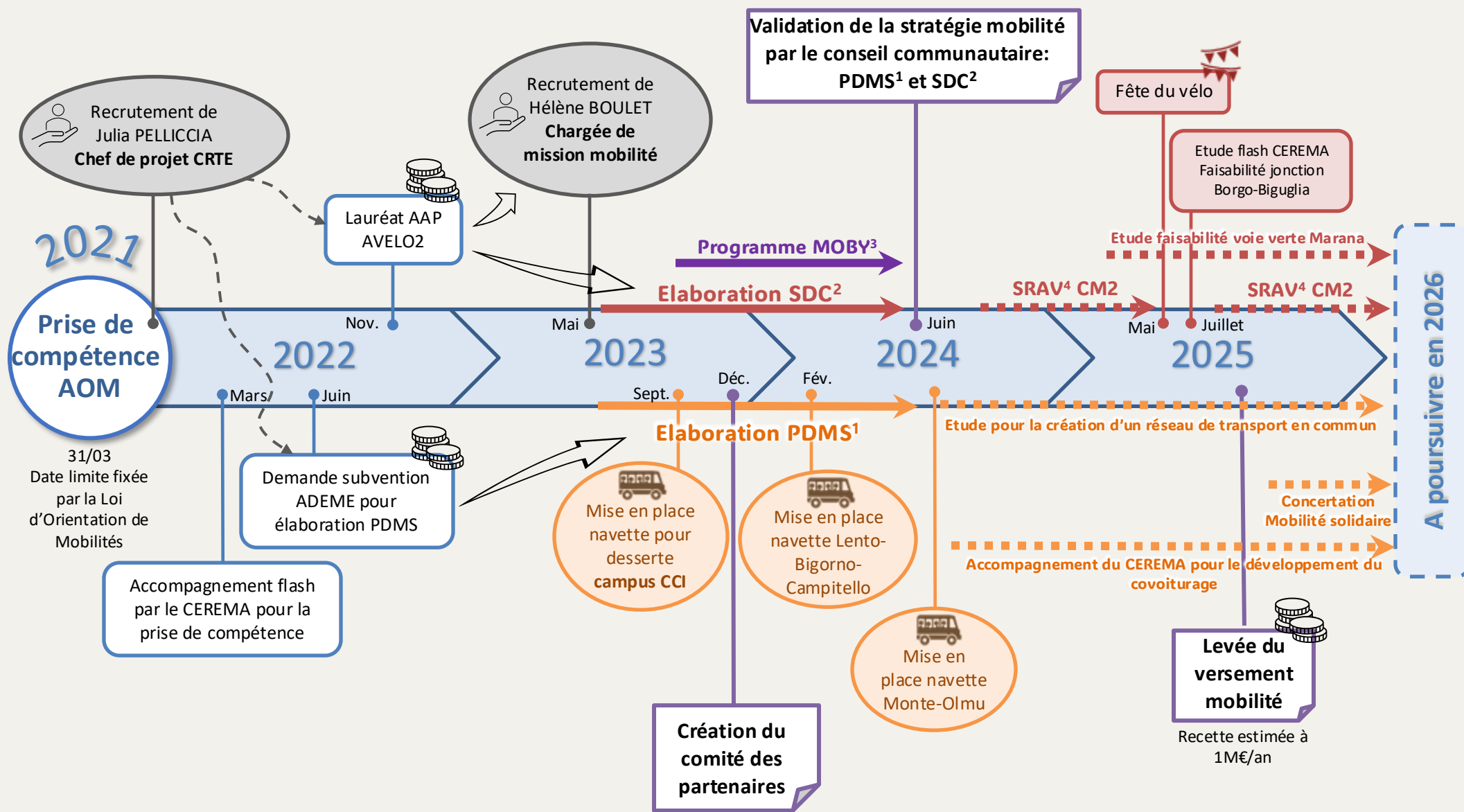
- **Attribution du marché de travaux**
- Réalisation et réception

Rénovation et d'extension du siège de la CCMG

- **Attribution du marché d'AMO**
- **Lancement d'un concours** architectural




MOBILITÉ
H. BOULET



1. Plan De Mobilité simplifié
 2. Schéma Directeur Cyclable
 3. Ecomobilité scolaire (concertation dans les collèges)
 4. Savoir Rouler à Vélo

AOM ça veut dire quoi ?

Autorité Organisatrice de la Mobilité

C'est une personne publique compétente pour l'organisation des mobilités au sein de son ressort territorial.

Le code des transports définit 6 catégories de services que l'AOM peut mettre en œuvre :

- services réguliers de transport public de personnes ;
- services à la demande de transport public de personnes ;
- services de transport scolaire ;
- services relatifs aux mobilités actives (ou contribution à leur développement) ;
- services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur (ou contribution à leur développement) ;
- services de mobilité solidaire.

En aucun cas, l'AOM n'a l'obligation de mettre en place l'ensemble des services pour lesquels elle est compétente.

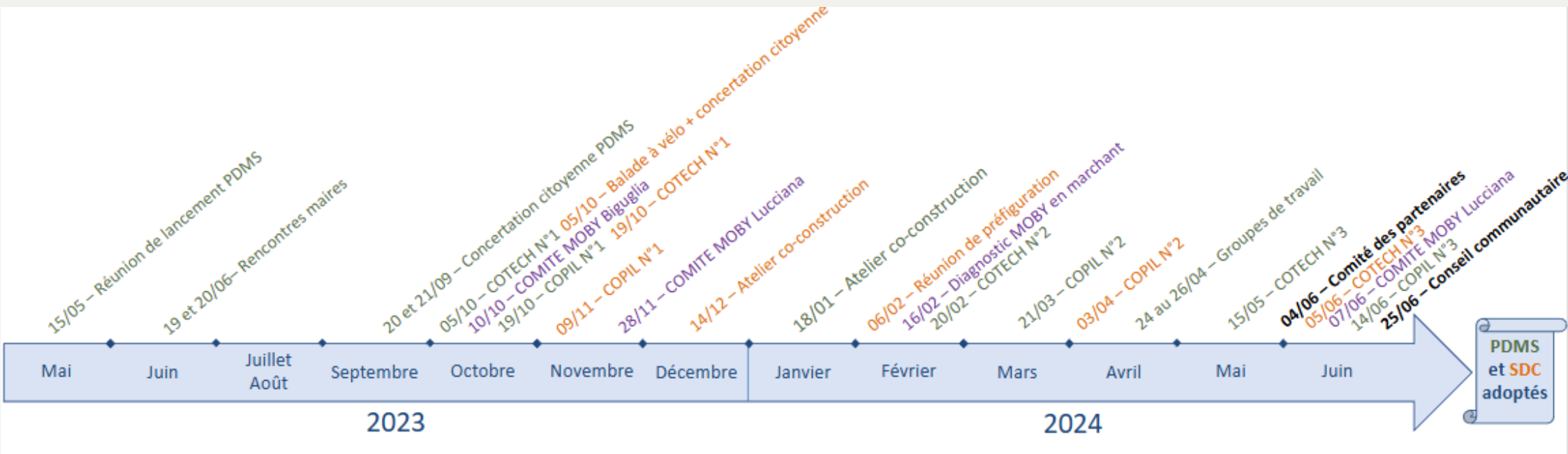
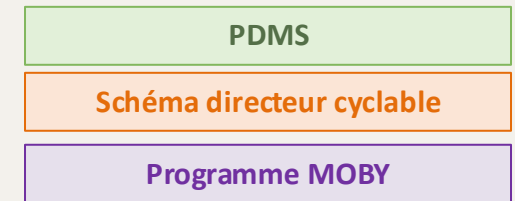
L'AOM choisit les services qu'elle veut mettre en place, pour répondre aux besoins des habitants de son territoire.

NB : La CCMG n'a pas pris la compétence pour l'organisation du transport scolaire. Ce service relève de l'AOM régionale, c'est-à-dire la collectivité de Corse.

Mai 2023 - juin 2024

Elaboration de la stratégie

Les élus fortement mobilisés



PDMS

- Entretien avec chacun des maires
- 4 ateliers de concertation (citoyens, élus, partenaires)
- 3 comités techniques
- 3 comités de pilotage



Schéma directeur cyclable

- 1 balade à vélo
- 1 atelier de concertation
- 3 comités techniques
- 2 comités de pilotage
- 1 réunion de préfiguration



Ecomobilité collèges

LUCCIANA

- 2 comités MOBY
- 1 balade diagnostic mobilité

BIGUGLIA

- 1 comité MOBY



25 juin 2024 : PDMS et SDC adoptés

Juin 2024 - Stratégie adoptée

PDMS

DELIB 2024-085

❖ AXE1 : Proposer une offre de mobilité adaptée et cohérente

- Faire du service ferroviaire la colonne vertébrale de l'offre
- Déployer un service de transport en commun intercommunal
- Favoriser la multimodalité des déplacements
- Faciliter l'accès au réseau de transport en commun
- Mettre en place une billettique unique

❖ AXE 2 : Réduire l'enclavement de communes rurales

- Développer la mobilité des services et commerces
- Développer une offre de transport à la demande
- Développer le covoiturage
- Développer une offre d'autopartage

❖ AXE 3 : Développer des services attenants à la mobilité durable

- Accompagner le développement de véhicules à motorisation verte
- **Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable**
- Enrichir les services vélos complémentaires

❖ AXE 4 : Communiquer, sensibiliser et animer l'écosystème des mobilités

- Communiquer sur l'offre de mobilité
- Conseiller et orienter les usagers
- Mettre en place des actions événementielles
- Accompagner les plans de mobilité employeurs et **scolaires**

Schéma directeur cyclable = Plan vélo

DELIB 2024-086

❖ AXE 1 : Développer et renforcer le réseau cyclable

- Aménager le réseau cyclable
- Traiter les intersections pour sécuriser le réseau
- Expérimenter des « rues école »
- Assurer le jalonnement et la signalétique directionnelle

❖ AXE 2 : Compléter l'infrastructure par une offre de services

- Développer le stationnement vélo (**écoles**, commerces, gares, logement...)
- Mettre en place une offre de location longue durée de VAE
- Déployer des bornes de réparation et stations de gonflage, ainsi que des bornes de recharge pour les VAE
- Déployer des aires de service sur le cordon lagunaire de la Marana

❖ AXE 3 : Communiquer, sensibiliser et accompagner le développement de la pratique cyclable

- Renforcer la lisibilité de l'offre de mobilité cyclable
- Inciter les entreprises à développer l'écomobilité
- Développer les actions événementielles en faveur de la mobilité active
- Développer la formation pour l'apprentissage du vélo et sa mécanique
- Accompagner la pratique du vélo chez les scolaires
- Évaluer les infrastructures, services et dispositifs via des enquêtes et comptages

2 instances consultatives

PDMS

COMITE DES PARTENAIRES

- Réglementé par l'article L. 1231-5 du code des transports
- **Instance consultative** et de dialogue entre l'AOM, les employeurs, les habitants et les acteurs publics et privés de la mobilité
- **Instauré par la DELIB 2023-95 le 14/12/2023**
- Il a été réuni le 04/06/24 avant validation du PDMS et SDC, et le 02/06/25, avant instauration du versement mobilité

Il est actuellement composé de :

- **Elus** et ingénieurs CCMG
- Collectivité de Corse
- Chemins de fer de la Corse
- CCI – aéroport de Bastia Poretta
- UMIH
- Pôle emploi
- Centre commercial Carrefour Borgo
- Parents d'élèves
- Association un vélo, une vie
- 3 habitants

Schéma directeur cyclable = Plan vélo

COMITE DE SUIVI DES AMENAGEMENTS CYCLABLES

- Créé à l'initiative de la CCMG, sans aucune obligation réglementaire
- Il réunit les gestionnaires de voirie du territoire et les partenaires institutionnels susceptibles d'intervenir dans le projet de création du réseau cyclable intercommunal
- Il a été réuni le 21/01/2025 et le 10/07/2025

Il est actuellement composé de :

- **Elus** et ingénieurs CCMG
- Représentant des communes (aménagement, voirie, urbanisme)
- Collectivité de Corse (services routiers, développement urbain et stratégie mobilité)
- AUE
- DDT, appui aux territoires
- DREAL
- Préfecture, BFL

Mise en œuvre des plans d'action

PDMS

❖ AXE1 : Proposer une offre de mobilité adaptée et cohérente

- Prise en charge de l'extension de la ligne A de la CAB, qui relie le palais de justice de Bastia à Biguglia-Casatorra, depuis janvier 2025
- Mise en place d'une navette entre la gare de Tragone et le campus CCI, depuis septembre 2023
- Etude pour la création de lignes de bus régulières en zone urbaine
Tracé de 4 lignes validé en comité de pilotage le 18/12/2025

❖ AXE 2 : Réduire l'enclavement de communes rurales

- Déploiement de la navette de Bigorno à l'échelle intercommunale : Lento - Bigorno - Campitello - Borgo, depuis février 2024
- Mise en place d'une seconde navette intercommunale : Monte – Olmu – Lucciana – Borgo, depuis juin 2025

❖ AXE 3 : Développer des services attenants à la mobilité durable

- Voir Plan vélo

❖ AXE 4 : Communiquer, sensibiliser et animer l'écosystème des mobilités

- Concertation sur la mobilité en milieu rural, en lien avec le programme Territoire d'engagement, d'octobre 2025 à mars 2026



Juillet 2024 – mars 2026

Mise en œuvre des plans d'action

Schéma directeur cyclable = Plan vélo

❖ AXE 1 : Développer et renforcer le réseau cyclable

- Remise du livret plan vélo à l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers – octobre 2025
- Brève étude de faisabilité pour créer un aménagement cyclable permettant de connecter le quartier San Ornellu (Borgo) à Ortale (Biguglia) – juillet 2025
- Etude de faisabilité pour réhabiliter la voie cyclable de la Marana et la connecter par le sud de l'étang, au reste du territoire – mars à décembre 2025

❖ AXE 2 : Compléter l'infrastructure par une offre de services

- RAS

❖ AXE 3 : Communiquer, sensibiliser et accompagner le développement de la pratique cyclable

- Déploiement du programme Savoir Rouler à Vélo à l'attention de l'ensemble des élèves de CM2 de Marana Golo – années scolaires 24/25 et 25/26
- Fête du vélo – 17/05/2025
- Atelier réparation vélo, en lien avec le programme territoire d'engagement et le PLPDMA – 04/10/2025



Financement

A compter du 1^{er} septembre 2025, la CCMG lève le **Versement Mobilité** (VM).

Il s'agit d'une **taxe locale, facultative**, pouvant être instaurée uniquement par une collectivité dotée de la compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité).













Cette taxe est **prélevée directement par l'URSSAF et la MSA**, auprès des employeurs privés et publics d'au moins 11 salariés, situés dans le ressort territorial de l'AOM. Elle est **reversée à la CCMG, chaque mois**.

Le VM constitue la **principale recette des collectivités organisatrice de la mobilité** pour développer, moderniser et exploiter leurs réseaux transport et services de mobilité. Il peut être utilisé pour toute dépense de fonctionnement ou d'investissement liée à la compétence mobilité.

La CCMG a choisi d'instaurer le VM au taux maximum, soit 0,8% de la masse salariale chargée des employeurs assujettis. Ce taux est révisable par délibération du conseil communautaire.

La **recette annuelle** de VM pour la CCMG est **estimée à 1,3 M€**.

Synthèse des dépenses mobilité 2021-2025

Objet	Montant HT	Cofinancement	Reste à charge CCMG TTC
Programme MOBY	42 953 €	77 % ECO CO2 	12 349 €
Elaboration PDMS	38 950 €	83 %  	7 790 €
Elaboration SDC	61 662 €	70 % AVELO   	30 261 €
Navette campus CCI	18 300 €	-	18 683 €
Navette Lento <> Borgo	22 500 €	-	22 500 €
Extension ligne A CAB	64 386 €	-	64 386 €
Navette Monte <> Borgo	7 800 €	50 %  / 20% Monte / 5% Olmu	1 950 €
Etude création réseau de bus en plaine	16 450 €	-	19 740 €
Savoir Rouler à Vélo	32 300 €	50 % Génération vélo  (jusqu'en dec 2025)	17 000 €
Fête du vélo	15 340 €	27 %  (Marché communication)	13 391 €
Etude faisabilité voie douce Borgo-Biguglia	-	100%  	0 €
Etude faisabilité aménagement cyclable Marana	44 125 €	80 % 	16 450 €
Partenariat CEREMA – Accompagnement covoiturage	24 000 €	40% CEREMA	16 416 €
TOTAL des dépenses MOBILITE 2021-2025			240 916 €

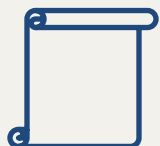
Chiffres clés 2021 - 2025



1 ETP dédié



4 services de transport de passagers
(opérés ou financés)



2 documents stratégiques adoptés



3 événements vélo organisés



2 instances consultatives créées



Près de 400 élèves formés au SRAV



7 ateliers de concertation

Projets 2026 - 2027

PDMS

- **Mettre en œuvre les lignes de bus intercommunales en plaine**
- Evaluer et adapter l'offre de transport intercommunale en milieu rural
- Matérialiser les arrêts de bus et proposer une information claire sur l'offre de transport
- Revoir la constitution du comité des partenaires
- Expérimenter des navettes pour les événements estivaux dans les villages, en lien avec l'office du tourisme (à destination des habitants des communes rurales)

Schéma directeur cyclable = Plan vélo

- **Planifier les travaux de réhabilitation de la piste cyclable de la Marana**
- Suivre les projets communaux d'aménagement cyclable
- Elaborer un référentiel des aménagements cyclables pour uniformiser le réseau intercommunal
- Renouveler le programme Savoir Rouler à Vélo
- Organiser une fête du vélo 2^e édition

- Développer le covoiturage, en lien avec les EPCI voisines
- Accompagner les entreprises dans l'élaboration de plans de mobilité employeurs

- Déployer des stationnements vélo sur le territoire
- Créer une aire de service vélo sur la Marana
- Proposer un service de location longue durée de vélos à assistance électrique

Projets à plus long terme



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
TERRITORIALE
AL.SERRA

Le service Développement Économique : un levier stratégique pour le territoire

Les enjeux du territoire

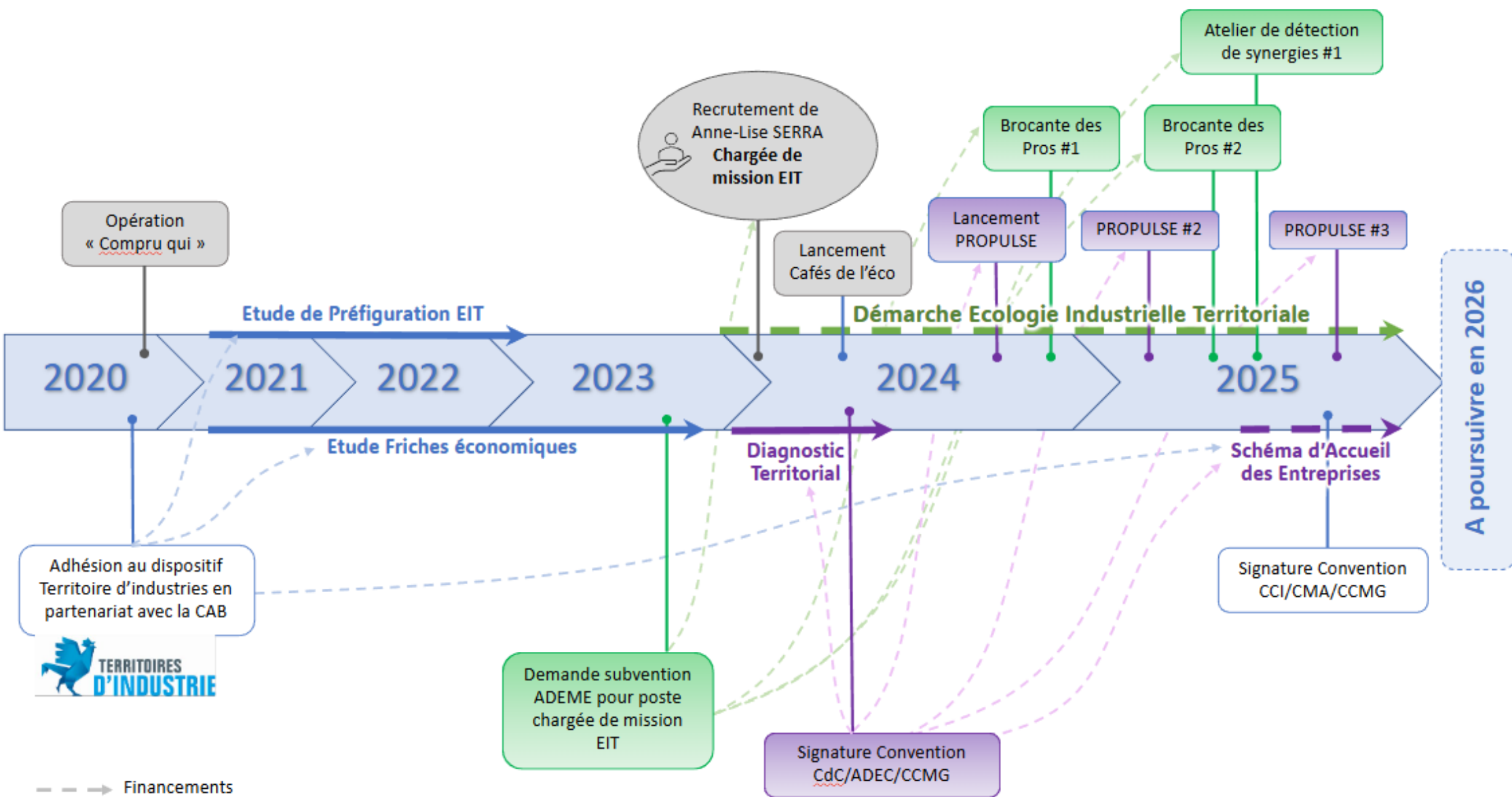
- Tissu majoritairement composé de TPE, peu structurées pour coopérer
- Déchets, flux matières et ressources peu mutualisés
- Zones d'activités fonctionnant en silos
- Entreprises confrontées à la hausse des coûts (énergie, matières, déchets)
- Besoin d'ancrer le développement économique dans une logique durable

Missions principales du service

- Accompagner les entreprises dans leur développement et leurs transitions
- Animer les coopérations économiques locales
- Optimiser l'usage du foncier et des ressources du territoire
- Favoriser les synergies inter-entreprises
- Mobiliser les partenaires techniques et institutionnels

Ambition portée sur la mandature

Faire du développement économique un outil de **résilience territoriale**, en favorisant la coopération, la mutualisation des ressources et la réduction des impacts environnementaux.



Une dynamique d'Écologie Industrielle et Territoriale engagée

Axe 1: Proximité avec les entreprises

Actions:

- Participation à l'opération « Compru qui » en 2020
- Diagnostic territorial réalisé
- Rencontres et visites d'entreprises
- Relais sur le territoire: permanences, orientation vers les partenaires techniques
- Mise en réseau des entreprises

Résultats:

5 permanences Partenaires – 11 visites d'entreprises – 11 dispositifs d'accompagnements ou financements présentés

Axe 2: Animation du territoire

Actions:

- Organisation des Cafés de l'Éco
- Ateliers thématiques pour les dirigeants
- Propulse - Programme de Co-développement
- Partage d'expérience et de bonnes pratiques

Résultats

14 cafés de l'éco – 4 ateliers thématiques - 3 Cohortes Propulse - 15 entreprises accompagnées

Axe 3: Promotion de l'EIT et de la coopération

Actions:

- Ateliers de sensibilisation à l'économie circulaire
- Ateliers de détection de synergies
- Création de la « Brocante des Pros »

Résultats :

36 entreprises sensibilisées - 47 gisements identifiées - 37 synergies potentielles - 2 projets de formation collective identifiés – 1 GT sur la compétence « Maintenance industrielle » initié

Axe 4: Aménagement et Attractivité

Actions:

- Etude réalisée sur le potentiel du foncier économique du territoire
- Lancement du schéma d'accueil des entreprises en collaboration avec la CAB
- Réflexion sur la densification et la mixité des usages
- Accueil et orientation de porteurs de projet

Résultats:

Atlas des friches et parcelles à densifier disponible – Schéma d'accueil des entreprises initié – 5 Porteurs de projets orientés

+ de 100 entreprises touchées

+ de 50 rencontres collectives

+ de 15 partenaires techniques mobilisés

Perspectives 2026-2032: Passer de la sensibilisation aux projets structurants

Acquis de la mandature

- Réseau d'entreprises mobilisable
- Connaissance plus fine des besoins et flux économiques locaux
- Méthode d'accompagnement installée
- Partenariats techniques activés
- Culture de coopération amorcée
- Identification de la CCMG comme acteur économique crédible

Priorités pour la suite

- Positionner la CCMG comme acteur économique incontournable du territoire
- Déployer une stratégie d'attractivité économique
- Transformer les synergies identifiées en projets concrets et accélérer la mutualisation de services et ressources (déchets, logistique, énergie...)
- Créer une SEM pour sécuriser et rationaliser l'aménagement foncier et les projets d'implantation
- Intégrer pleinement l'EIT dans l'aménagement et la requalification des zones d'activités du territoire
- Renforcer le lien entre le service Développement Économique, les élus et les communes pour une vision partagée et un accompagnement cohérent des entreprises
- Renforcer les compétences et le service Développement Économique pour accompagner le développement du territoire.

Le service Développement Économique s'affirme comme un outil d'ingénierie territoriale, au service de la vitalité économique et de la résilience du territoire.

Focus Budget 2020-2026

	2020	2023	2024	2025	2026	Financements
Opération « Compru qui »	10 000 €					
Etudes friches économiques				13 312 €		
Etudes de pré-figuration EIT		60 000 €				70% ADEME
Diagnostic territorial			17 964 €			50% ADEC
Café de l'éco			652 €	252 €	500 €	
PROPULSE			4 100 €	10 090 €	12 500 €	50% ADEC
Brocante des Pros			6 643 €	7 387 €	12 000 €	100% ADEME
Atelier synergies				10 840 €		100% ADEME
GT - Synergies/Solutions collectives					6 200 €	
Schéma d'accueil des entreprises					3 500 €	50% ADEC
Marque territoriale					15 000 €	100% ADEME
Ecole de production -Etude d'opportunité					41 700 €	50% ADEC
ZAE - Etude requalification					103 000 €	50% ADEC
Total	10 000 €	64 000 €	29 359 €	41 881 €	194 400 €	



NUMÉRIQUE
PJ.PAOLI

Le numérique, moteur de modernisation et de proximité pour la CCMG

Mai-Juin

2024

- Prise de fonction
- Parcours de positionnement (obligatoire) avec un scoring de **100/100** sur la thématique "*Culture du numérique et des outils informatiques*"

Janv-Août

2025

- Montée en puissance de la communication digitale avec **automatisation des publications** (web/RS)
- Cartographie **numérique** des cimetières
- Début des **accompagnements personnalisés** en matière de numérique pour les particuliers/professionnels
- Mise en place d'**un cadre coordonné** d'interventions en milieu scolaire, en partenariat avec l'Académie de Corse. (Projet de convention)

Juillet-Août

2024

- Actualisation du diagnostic numérique territorial
- Elaboration du **plan d'actions 2025/2027** structuré autour de la **lutte contre le cyberharcèlement**.

Sept-Dec

2025

- Finalisation de la convention cadre avec l'Académie
- Conception d'une **infrastructure Micro Data Marana Golo** pour supporter, en phase initiale, des chatbots usagers spécialisés sur les domaines eau/assainissement et déchets.

Sept-Dec

2024

- Développement et mise en service de l'**Intranet**
- Installation des **outils** de veille et d'**analyse statistiques** des supports numériques (site web + Réseaux sociaux)
- Optimisation du **référencement** du site web (SEO Google)
- Migration de l'hébergement du site web vers **un serveur dédié** avec gestion interne des Bases de données.

Projection

2026

- Démarrage des **ateliers Cyberharcèlement** et usages du numériques
- Déploiement de **chatbot usagers**

Rôle et positionnement

Conseiller numérique : inclusion, usages, cybersécurité.

Une mission structurante mêlant accompagnement, développement d'outils numériques et amélioration des services aux usagers.

Plan d'actions à destination des scolaires validé par la Fabrik du Numérique

Accompagnements concrets de particuliers et professionnels

25 rendez-vous personnalisés

Temps moyen : 1h00

Thématiques abordées

Démarches administratives en ligne, identité numérique, Cloud, infogérance des infrastructures web

Intégration de l'intranet aux usages (sensibilisation cybersécurité)

Mise en conformité RGPD du site web officiel

Rôle et positionnement

Responsable communication : visibilité, lisibilité, cohérence institutionnelle.

Une mission au service de la lisibilité de l'action communautaire, de l'information des usagers et du rayonnement du territoire.

Site web

2024 : +215 % de visites
2025 : +57 % de trafic,
+74 % sur les démarches en ligne

Réseaux sociaux

Facebook
+19,7% de couverture
Instagram
+28 % de couverture

Outils de suivi web
interne créés

Optimisation
technique du site
web

Automatisation de la
communication
multicanale

Mise en place d'une
démarche de pilotage
fondée sur la donnée
interne

Autre mission

Elaboration de la Convention cadre avec l'Académie de Corse

Cette convention **vis** à **structurer** un partenariat permettant l'intervention des services communautaires au sein des établissements scolaires pour traiter des thématiques suivantes : environnement, déchets, numérique, risques, cycle de l'eau, patrimoine, alimentation...

Une démarche structurante pour sensibiliser les élèves aux enjeux du territoire et rapprocher l'action publique de l'école.

Une action structurante pour moderniser les outils de gestion et soutenir les communes dans le suivi des cimetières.

Digitalisation des cimetières des villages du territoire

Digitalisation des plans des cimetières menée avec le sigiste de la CCMG, achevée à 86 % (6 communes sur 7), permettant de fiabiliser les données et d'améliorer la gestion et le service aux usagers. Finalisation à Bigorno prévue au 1er trimestre 2026.

Perspectives

2024-2025 — Une période d'impulsion et de transformation pour la CCMG

Marquée par l'essor de la communication digitale, la consolidation des services numériques, la mise en place d'un partenariat structurant avec l'Académie de Corse et la progression de projets au service du territoire et de ses habitants.



**Construire la suite
2026-2028
"La donnée comme infrastructure publique"**

IA d'automatisation au service des agents

**Le DATA
MARANA GOLO**

IA prédictive au service des infrastructures

IA informative au service des usagers